

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité- Egalité - Paix

MINISTERE DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE



Ministère de la Femme et de la Famille
Protection-Equité-Autonomie

ETUDE SUR LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE DANS LA VILLE DE DJIBOUTI

2018



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	10
2. LA REVUE DOCUMENTAIRE.....	13
3. LES ENTRETIENS AUPRES DES INSTITUTIONS EN RELATION AVEC LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE ..	14
4. L'OBSERVATION DE TERRAIN	16
5. L'ANALYSE DESCRIPTIVE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	17
5.1 ENFANTS ENQUETES.....	18
5.2 RAISONS DE LA PRESENCE DES ENFANTS DANS LA RUE	19
5.3. ORIGINE - PROVENANCE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	20
5.4 ACTIVITES	21
5.5 ENFANTS DE 10 – 17 ANS	23
5.5.1. DUREE DE VIE DANS LA RUE	23
5.5.2 RELATIONS, FAMILLE, RESIDENCE, PIECE IDENTITE	23
5.5.2.1 <i>Avec qui les enfants en situation de rue vivent-ils à Djibouti ville ?</i>	<i>23</i>
5.5.2.2 <i>Avec qui les enfants en situation de rue sont-ils venus à Djibouti ville ?.....</i>	<i>24</i>
<i>Source : enquête auprès des enfants de rue 2018.....</i>	<i>24</i>
5.5.2.3 <i>Où résident les enfants en situation de rue à Djibouti ville ?</i>	<i>24</i>
5.5.2.4 <i>Les enfants en situation de rue ont-ils des « papiers » ?.....</i>	<i>25</i>
5.5.2.5 <i>Lieu de résidence des parents des enfants en situation de rue</i>	<i>25</i>
5.5.2.6 <i>Groupes ethniques des parents des enfants en situation de rue</i>	<i>26</i>
6. ANALYSE EXPLORATOIRE DES FACTEURS DE VULNERABILITE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE.....	26
6.1. INDICATEURS DE VULNERABILITE ET VULNERABILITE DES ENFANTS.....	27
6.1.1 VULNERABILITE SELON LE GENRE	27
6.1.2 VULNERABILITE ET SITUATION FAMILIALE ET RESIDENTIELLE DE L'ENFANT EN SITUATION DE RUE.....	28
6.1.3 VULNERABILITE ET FREQUENTATION D'UNE STRUCTURE DEDIEE A L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	29
6.1.4 VULNERABILITE ET SOUHAIT DE QUITTER LA VIE DE RUE	30
6.1.5 VULNERABILITE ET ACCES A LA NOURRITURE.....	31
6.1.6 VULNERABILITE ET SANTE	32
6.1.7 VULNERABILITE ET CONSOMMATION DE DROGUES	33
6.1.8 VULNERABILITE ET SCOLARISATION.....	34
6.1.9 VULNERABILITE ET ACTIVITES	36
6.1.10 VULNERABILITE ET REVENUS	37
6.1.11 VULNERABILITE ET SENTIMENT D'INSECURITE	38
6.1.12 VULNERABILITE ET ASPECT PHYSIQUE DE L'ENFANT	39
7. PROPOSITIONS POUR SOUTENIR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION	41
7.1 LES ATOUTS.....	41
7.2 LES FAIBLESSES DU CONTEXTE DJIBOUTIEN	44
7.3 RECOMMANDATIONS	44
CONCLUSION.....	47
ANNEXES	48
ANNEXE 1 : LE RAPPORT PRELIMINAIRE.....	48
ANNEXE 2: LE GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ENQUETE AUPRES DES INSTITUTIONS	51
ANNEXE 3 : LE GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES FOCUS GROUPS DES ENFANTS	52
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE AUPRES DES ENFANTS	53

ANNEXE 5 : LA LISTE DES REPRESENTANTS D'INSTITUTION INTERVIEWES.....	63
ANNEXE 6 : LA LISTE DES LIEUX DE L'ENQUETE QUANTITATIVE	63

Liste des tableaux et Graphiques

Liste des tableaux

Tableau 1: Les caractéristiques des enfants en situation de rue à Djibouti d'après l'enquête auprès des institutions ..	14
Tableau 2: Répartition des enfants en situation de rue par sexe selon le groupe d'âge.....	18
Tableau 3: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon la raison de la fréquentation de la rue ..	20
Tableau 4: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe et âge selon les activités exercées	22
Tableau 5: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon la qualité des personnes avec qui ils vivent	24
Tableau 6: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon les zones de résidence.....	24
Tableau 7: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par groupes ethniques du père et de la mère	26
Tableau 8: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon son sexe.....	28
Tableau 9: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon qu'il est seul ou avec d'autres personnes à Djibouti-ville	28
Tableau 10: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon qu'il fréquente une structure d'accueil comme Caritas	29
Tableau 11: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le souhait de quitter la rue	30
Tableau 12: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le fait que l'enfant ne trouve pas parfois à manger...	31
Tableau 13: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon son état de santé	32
Tableau 14: Proportions (en %) d'enfants en situation de rue qui consomment la cigarette, le khat et les drogues	33
Tableau 15: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon son statut de consommation de drogues	34
Tableau 16: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le niveau scolaire.....	35
Tableau 17: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon l'activité principale exercée	36
Tableau 18: Proportions (en %) d'enfants en situation de rue qui ne se sentent pas en sécurité par moment d'insécurité	38
Tableau 19: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le sentiment d'insécurité éprouvé.....	39
Tableau 20: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon l'aspect physique.....	40
Tableau 21: Synthèse des résultats des tableaux croisés	40

Liste des Graphiques

Graphique 1: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon le groupe d'âge	19
Graphique 2: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par raison de fréquentation de la rue	20
Graphique 3: Répartition (en %) des enfants en situation par sexe selon l'origine	21
Graphique 4: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon la qualité des personnes avec qui ils sont venus à Djibouti ville.....	24
Graphique 5: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par lieu de résidence du père et de la mère	25
Graphique 6: Répartition (en %) des enfants en situation de rue selon leur situation de vulnérabilité	27

Sigles et acronymes

ADPEB : Association pour le Développement et la Protection de l'Enfant à Besoin

AGNU : Assemblée Générale des Nations Unies

ANOVA :

CDE : Convention Relative aux Droits de l'Enfant

CICR : Comité International de la Croix Rouge

CR : Capture-Recapture

DHU : Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme

DISED : Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques

DRC : Danish Refugee Council

ILO : International Labor Organization

INDS : Initiative Nationale de Développement Social

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

ONARS : Office National d'Assistance aux Réfugiés et aux Sinistrés

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OUA : Organisation de l'Union Africaine

PASNED : Plan Stratégique National pour l'Enfance à Djibouti

PIB : Produit Intérieur Brut

PK12 : Poste Kilométrique 12

PNDIPED : Politique Nationale pour le Développement Intégré de la Petite Enfance
Djiboutienne

RC : Recapture-Capture

RDS : Responding-Driven Sampling

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

US : United States

USAID : United States Aid

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience
Acquise

Résumé exécutif

L'étude sur les enfants en situation de rue (ESDR) de la ville de Djibouti commanditée par le Ministère de la Femme et de la Famille avec le soutien technique de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le soutien financier de l'Union Européenne a eu pour objectif de livrer un diagnostic sur la situation de ces enfants et d'émettre des recommandations pour mettre en œuvre un plan d'actions visant à améliorer leurs bien-être et qualité de vie.

Cette étude a été menée au cours des douze derniers mois conjointement par une consultante nationale, Mme Amina Saïd Chiré, pour la revue documentaire et l'analyse qualitative et la DISED qui a pris en charge l'enquête et l'analyse quantitatives avec l'appui technique d'un consultant international, M. Michel Poulain le tout sous la supervision de Mme Hemeda Houssein Barkat, chargée d'étude au Ministère de la Femme et de la Famille.

La méthodologie retenue est articulée autour des points qui suivent :

- une revue documentaire,
- une enquête par entretien menée auprès des institutions en relation avec les enfants en situation de rue,
- une observation attentive de la situation de terrain,
- une analyse descriptive basée sur les résultats de l'enquête quantitative menée auprès des enfants,
- une analyse exploratoire basée sur les résultats d'une enquête par focus groups menée auprès des enfants,
- des recommandations développées avec l'appui du comité de pilotage.

L'enquête quantitative a eu pour objectif de dénombrer les ESDR, de mettre en exergue leurs caractéristiques et d'identifier leurs problèmes et besoins prioritaires sur la base de leurs déclarations. Elle a été menée uniquement dans l'agglomération urbaine de Djibouti qui regroupe la majorité des ESDR du pays. La population couverte était l'ensemble des enfants de 0 à 17 ans identifiés comme vivant en situation de rue selon les critères qui suivent :

Est considéré comme enfant de la rue tout enfant : qui passe tout son temps dans la rue travaillant ou pas et qui entretient peu ou pas de rapports avec ses parents, tuteurs ou la personne chargée de sa garde ou de sa protection ; la rue demeure le cadre exclusif et permanent de vie de cet enfant et la source de ses moyens d'existence. »

Loi n°95/AN/15/7ème L portant code de Protection juridique des mineurs, article 12

Cette enquête mise en œuvre par la DISED a permis de rencontrer 1137 enfants en situation de rue âgés de 0 à 17 ans comprenant 633 enfants de 0 à 9 ans dont 195 filles (30,8%) et 504 enfants de 10 à 17 ans dont 64 filles (12,7%). Les résultats ont confirmé ceux obtenus lors de la revue documentaire et de l'enquête auprès des institutions. En effet, l'enquête quantitative a montré que :

- 84,8%, soit l'immense majorité des enfants en situation de rue, sont originaires de l'Ethiopie. Ce chiffre porte sur 84,4% des enfants de moins de 10 ans et 85,3% des enfants de 10 ans et plus. 9,1% sont de Djibouti. Ce pourcentage est constitué

de 7,6% des enfants de moins de 10 ans et de 11,1% des enfants de 10 ans et plus. 5,5% sont de la Somalie avec 7,0% des enfants de moins de 10 ans et 3,6% des enfants de 10 ans et plus.

- 33,7% des ESDR sont venus avec leur famille à Djibouti-ville, 30,6% y sont venus seuls, 21,0% y sont venus avec d'autres enfants, 10,1% y ont toujours vécu et 4,0% y sont venus avec d'autres adultes non apparentés.
- 36,5% des ESDR vivent avec leur famille, 35,3% vivent seuls tandis que 28,2% ont déclaré vivre soit avec des amis, soit avec d'autres adultes non apparentés.
- Seuls 11,2% disposent d'un acte de naissance et 3,4% d'une carte de réfugié.
- 84,2% des enfants ont justifié leur présence dans la rue pour subvenir à leurs besoins et/ou à ceux de leurs familles.
- En raison de leur vie dans la rue et de leur invisibilité administrative, les ESDR sont soumis aux violences de la rue et 34,7% ont déclaré avoir déjà été verbalement agressés, 32,1% à avoir été physiquement agressés et 4,8% à avoir subi des violences sexuelles.

A partir des variables incluses dans l'enquête quantitative, un indicateur composite de vulnérabilité a été calculé pour chaque enfant. L'analyse des tableaux statistiques ainsi obtenus et les informations collectées dans le cadre des focus groups ont permis d'identifier un certain nombre d'éléments qui accroît sensiblement le degré de vulnérabilité des ESDR dans la ville de Djibouti. Ces éléments sont les suivants :

- L'absence de prise en charge par une structure destinée à l'accueil et à l'encadrement des enfants en situation de rue telle que Caritas,
- L'analphabétisme ou un faible niveau scolaire,
- Les problèmes de santé quels qu'ils soient,
- L'inactivité,
- L'indigence ou la faiblesse des revenus,
- Le faible accès à la nourriture,
- La consommation de drogues,
- Le sentiment d'insécurité.

Un ensemble de recommandations est émis à la fin de cette étude avec l'appui du comité technique de pilotage et plus particulièrement de représentants de Caritas, de SOS Village d'Enfants et de l'ONARS. Ces recommandations présentées ci-après devraient servir de base à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des ESDR à Djibouti :

1. La problématique des ESDR doit être considérée comme prioritaire dans la stratégie nationale pour la protection de l'enfance car la situation des ESDR telle qu'elle ressort de l'enquête n'est bonne ni pour les enfants, ni pour la société djiboutienne dans son ensemble.

2. A cet effet, il convient de renforcer les capacités des services du MFF chargés de la protection de l'enfance et de tous les autres services qu'ils soient étatiques ou proviennent d'ONGs ayant un lien direct ou indirect avec l'assistance et la protection de ces enfants.

3. *Compte tenu du caractère transversal de la question des ESDR, le MFF veillera à assurer une coordination avec l'ensemble des ministères concernés (Intérieur, santé, justice, éducation, SEJS, SEAS), les ONGs et les partenaires nationaux et internationaux afin de mettre en place des actions suivies visant l'intérêt supérieur de chaque enfant.*
4. *Il importe de veiller à ce que tous les services et personnes chargés de la protection de l'enfance intègrent dans leurs actions l'ensemble des ESDR présents sur le territoire national.*
5. *L'enquête a mis en évidence que la quasi-totalité des ESDR est dépourvue de tout document d'identification. Il importe par conséquent de mettre en œuvre au sein du Ministère de l'Intérieur un mécanisme donnant à chacun des ESDR une identité, qu'ils soient Djiboutiens ou non.*
6. *Pour ce qui concerne les non Djiboutiens, une collaboration entre le Ministère de l'Intérieur et les pays d'origine et plus particulièrement l'Ethiopie et la Somalie, est souhaitée afin d'assurer la reconnaissance de leur identité.*
7. *Considérant qu'un nombre significatif parmi les ESDR a déclaré éprouver des difficultés pour faire face à une alimentation journalière suffisante et que nombre d'entre eux présente des problèmes de malnutrition, il faudrait renforcer les initiatives veillant à apporter aux ESDR une alimentation équilibrée, qu'elles relèvent du service public, de la société civile ou de l'aide internationale.*
8. *En matière de santé, il importe de favoriser le traitement médical des enfants malades parmi les ESDR, notamment en instaurant un tarif préférentiel pour les consultations, les analyses médicales et les médicaments dans les établissements publics. Un appui psycho-social est également souhaité pour les aider à gérer les problèmes auxquels ils font face et soigner les traumatismes de ceux qui ont fait l'objet d'abus de toute sorte. Ces recommandations renforcent le besoin d'identification de chaque ESDR. En outre, les actions de prévention en matière de santé publique touchant l'ensemble de la population sur le territoire djiboutien doivent inclure impérativement chacun des ESDR.*
9. *Malgré l'existence d'une volonté nationale prônant l'accès gratuit à l'éducation pour tous, il s'avère que la majorité des ESDR n'est pas scolarisée ou ne l'a jamais été. Sur ce point, également, le besoin d'identification de chaque ESDR est crucial afin de pouvoir les insérer au mieux dans le système éducationnel déployé par l'état. S'il s'avérait que celui-ci ne puisse prendre en charge la responsabilité de l'éducation des enfants migrants, le soutien d'autres organismes internationaux ou ONG pourrait y suppléer. Par ailleurs, des processus d'éducation spécifiques, formels ou informels, pourraient être organisés à l'intention des ESDR en mettant l'accent sur un socle de base comprenant l'alphabétisation, mais également une formation professionnelle adaptée au marché de l'emploi. En outre, il convient de renforcer la lutte contre la mendicité forcée des enfants sous la responsabilité d'adultes, notamment en facilitant l'accès aux crèches des enfants en bas âge.*
10. *On ne peut ignorer que le problème d'insécurité est le facteur de vulnérabilité le plus important pour les ESDR. Comme les enfants l'ont déclaré lors de l'enquête et des focus groups, ce sont les agressions verbales, les agressions physiques et les rafles, dans une moindre mesure, qui justifient cette insécurité.*

Plus spécifiquement, un effort particulier devrait être consacré à l'accueil de nuit des ESDR afin de leur assurer un maximum de sécurité.

11. A cet effet, la création d'une structure d'accueil appropriée qui prenne en charge les enfants migrants dès leur arrivée au pays devrait permettre de mieux orienter l'aide qu'il convient de leur apporter.

12. Selon l'intérêt supérieur de l'enfant, tout doit être mis en œuvre pour assurer à terme une réinsertion optimale soit dans leur milieu d'origine ou une insertion satisfaisante dans la société djiboutienne. A cet effet, un accompagnement envers les familles et la communauté de réinsertion est indispensable. Il importe par ailleurs d'impliquer la juge pour enfants dans la réponse apportée à la question des ESDR et de leur intégration.

1. Introduction

La République de Djibouti compte d'après le dernier recensement général de la population et de l'habitat 818 159 habitants (DISED, 2009) répartis sur une superficie de 23 200 km².

Le contexte général de cette étude est celui de la Corne de l'Afrique¹, une région peuplée de 121 millions d'habitants² et constituée en grande partie de terres arides et semi-arides (70%) et exposée de ce fait à des risques naturels multiples tels que la sécheresse, les inondations et les épidémies, mais également à des conflits incessants entraînant dans leur sillage famine et désolation. Dans ce contexte particulier, les migrations internes comme les migrations internationales sont importantes y compris celles des enfants.

En effet, la Somalie qui vit une situation de guerre civile depuis près de 30 ans connaît un taux de migration net³ de -7,5 ‰ (2017). L'Éthiopie connaît également un taux de migration net négatif de -0,2‰ (2017). L'Erythrée connaît le taux de migration net négatif le plus élevé de la région avec -14,7‰ (2016). La République de Djibouti est le seul pays de la région à avoir un taux de migration net positif de 5,9‰. En effet, dans la région, l'Éthiopie, la Somalie et la République de Djibouti forment un triptyque migratoire qui inscrit ses échanges démographiques dans la durée. Dans ce triptyque, si la Somalie et l'Éthiopie apparaissent comme des pays d'émigration, la République de Djibouti est depuis toujours apparue comme un pays d'immigration en canalisant depuis les années 1970 d'importants flux de réfugiés et de sinistrés. Pour ces raisons, le pays est fortement urbanisé avec un taux de 80 %. Comme sa capitale est la ville la plus attractive, d'après le recensement de 2009, elle regroupe à elle seule près de 58 % des habitants du pays. Sa région⁴ en concentre 68 % sur 2 % du territoire, soit 556 348 habitants. L'agglomération accueille chaque année 15 000 à 20 000 nouveaux habitants. C'est dans cette ville que le phénomène des enfants en situation des rues est apparu et qu'il est aujourd'hui le plus visible.

Dans les régions de départ, la migration vers le territoire djiboutien est toujours d'actualité. Elle semble actuellement déterminée par la prospérité économique relative dont jouit la République de Djibouti.

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (2009), les nouveaux migrants représentaient 26,8% de la population djiboutienne. Selon l'OIM, les migrants mineurs non accompagnés représentaient au premier trimestre de 2016 25% de l'ensemble des migrants présents sur le sol djiboutien. Dans ce contexte de mobilité intense, les défis à relever sont importants. La migration a aussi des répercussions sur le

¹ La Corne de l'Afrique est constituée de quatre pays : L'Erythrée, l'Éthiopie, la République de Djibouti et la Somalie.

² www.populationdata.net

³ Le taux de migration net se calcule de la façon suivante : les entrées de migrants moins les sorties.

⁴ Depuis la mise en place de la décentralisation en 2006, la République de Djibouti est divisée en six régions dont celle de la capitale : Ali-Sabieh, Arta, Dikhil, Djibouti, Obock, Tadjourah.

maintien de la sécurité et le respect des droits de l'homme et ceux de l'enfant en particulier.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement, par le biais du Ministère de la Femme et de la Famille, a décidé de se saisir de la question et de lancer, en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations et avec le soutien financier de l'Union Européenne, une étude approfondie sur les enfants en situation de rue dans la capitale.

Objectif de l'étude

Cette étude a pour objectif de fournir un diagnostic quantitatif et qualitatif sur la situation de ces enfants et d'émettre des recommandations pour mettre en œuvre un plan d'actions visant à améliorer leur bien-être et leur qualité de vie :

D'une part, à procéder à une analyse de situation tant sur le plan quantitatif (par sexe, par âge) que sur le plan qualitatif (origine, provenance, modes d'existence, risques, dangers, etc. la situation de ces enfants en situation de précarité à Djibouti).

D'autre part, sur la base de l'analyse de situation établie, la consultation devra proposer un Plan d'action triennal (2017-2019), afin de permettre au Gouvernement de prendre des actions adéquates en leur faveur dans le respect de leurs droits.

Ce que les termes de référence de cette étude considèrent comme enfants en situation de rue sont aussi bien des enfants vivant quasi exclusivement dans la rue comme des enfants alternant entre la rue et un chez soi ou encore des enfants passant leur journées dans la rue et rentrant dormir chez eux la nuit. Mais la définition retenue pour cette étude est la définition officielle contenue dans le code de protection juridique des mineurs promulgué en 2015 car elle est englobante et assez complète. L'article 12 du code de protection juridique des mineurs dit ce qui suit « *Est considéré comme enfant de la rue tout enfant : qui passe tout son temps dans la rue travaillant ou pas et qui entretient peu ou pas de rapports avec ses parents, tuteurs ou la personne chargée de sa garde ou de sa protection ; la rue demeure le cadre exclusif et permanent de vie de cet enfant et la source de ses moyens d'existence.* »⁵

La méthodologie retenue

Pour réaliser cette étude, deux méthodes statistiques ont été utilisées, la méthode quantitative qui consiste à mener une enquête de terrain auprès des enfants dans les rues et une méthode qualitative composée de focus group avec ces enfants et d'entretien auprès des institutions travaillant de près ou de loin avec les enfants en situation de rue.

Une revue documentaire est conduite dans un premier temps afin de connaître les différentes façons dont la problématique des enfants en situation de rue a été abordée à

⁵ Loi n°95/AN/15/7ème L portant code de Protection juridique des mineurs

Djibouti. Cette revue a également permis de faire le point sur l'ensemble des études menées sur l'enfant en situation de rue.

La revue documentaire est suivie d'une enquête quantitative menée par la DISED qui a elle même été complétée par une enquête qualitative qui s'appuie sur deux méthodes de collecte de données :

La première méthode est basée sur une série d'entretiens menés auprès de toutes les institutions ou personnes travaillant de près ou de loin avec les enfants en situation de rue afin de connaître les problèmes qu'elles prennent en charge et d'obtenir le partage des données dont elles disposent.

La seconde est basée sur une série de focus groups conduits auprès des enfants eux-mêmes. Lors de ces deux types d'enquête de terrain, ont été abordées les thématiques qui suivent : la définition des enfants en situation de rue retenue par l'institution, les caractéristiques de ces enfants : âge, sexe et origine, lieux fréquentés à différents moments de la journée, activités, moyens de subsistance, contacts, relations de groupe, problèmes de santé, de sécurité, de scolarisation, les programmes, les prises en charge existants s'il en est, leur financement, les résultats obtenus, etc...

Deux guides d'entretien et des questionnaires ont été élaborés pour mener les entretiens auprès des institutions et pour réaliser les focus groups.

La méthodologie de l'étude des enfants en situation de rue comporte les points décrits ci-après :

- La revue documentaire,
- Les entretiens auprès des institutions en relation avec les enfants en situation de rue,
- L'observation attentive de la situation de terrain,
- L'analyse descriptive sur la base de l'enquête quantitative menée auprès des enfants afin de les dénombrer, les caractériser et d'identifier leurs problèmes spécifiques et fondamentaux en termes de bien-être et de qualité de vie,
- L'analyse exploratoire réalisée avec l'appui de focus groups afin d'approfondir les facteurs de vulnérabilité et les sujets d'inquiétude émis par les enfants au cours de l'enquête quantitative,
- Les recommandations développées avec l'appui du comité de pilotage permettant au Ministère de la Femme et de la Famille de développer un plan d'actions afin d'améliorer le bien-être des enfants en situation de rue.

2. La revue documentaire

Les deux études consultées dans le cadre de cette revue documentaire sur les enfants en situation de rue à Djibouti ont toutes les deux analysé les caractéristiques des enfants en situation de rue et assimilés (enfants migrants, enfants non-accompagnés), des caractéristiques synthétisées dans les paragraphes qui suivent.

La première caractéristique concerne l'origine géographique. Les deux études montrent que les enfants concernés sont majoritairement originaires de l'Éthiopie. Cependant, une part non négligeable vient de la Somalie. Une petite minorité d'enfants djiboutiens est également en situation de rue.

La deuxième caractéristique est liée aux causes de la présence des enfants dans la rue. Elle consiste en une combinaison de facteurs allant de la pauvreté socio-économique, à la dislocation des familles par décès, divorce et recomposition en passant par la migration.

La troisième caractéristique est la géographie de la présence des enfants dans la ville de Djibouti. D'après les études consultées, les enfants en situation de rue gravitent autour du centre de la ville et des quartiers alentours, l'activité économique importante explique leur présence. Cette activité économique intense offre aux enfants l'opportunité d'y réaliser de petites activités lucratives allant de la mendicité au lavage des voitures et au cirage des chaussures en passant par le portage.

La quatrième caractéristique commune relevée est le statut légal des enfants. Les enfants en situation de rue présents à Djibouti présentent une vulnérabilité liée à leur statut d'étranger présent irrégulièrement dans le pays. Ce statut juridique est dû soit à une entrée irrégulière dans le territoire djiboutien, soit à une naissance sur place de parents étrangers irrégulièrement présents, une naissance non enregistrée. Bien évidemment, les enfants présentent également une vulnérabilité liée à leur statut de mineur isolé ou insuffisamment accompagné. Cette invisibilité juridique nuit à l'exercice de leurs droits en limitant leur accès aux services sociaux de base, en particulier l'éducation et la santé. Elle les expose aussi aux rafles régulièrement entreprises pour reconduire les migrants clandestins dans leur pays d'origine. Ces opérations peuvent être particulièrement violentes et traumatisantes pour les enfants.

La cinquième et dernière caractéristique concerne les conditions de vie des enfants dans les rues djiboutiennes. Celles-ci sont particulièrement difficiles d'après les travaux consultés. Les enfants sont contraints de gagner leur vie de façon épisodique en cirant des chaussures, lavant des voitures ou tout simplement en mendiant pour les plus jeunes. Cette situation économique n'est guère meilleure que celle qu'ils affirment avoir fui dans leur pays ou quartier d'origine.

D'après les études consultées dans le cadre de cette revue documentaire, seules deux organisations non gouvernementales s'occupent plus ou moins exclusivement des enfants en situation de rue et assimilés. Il s'agit de Caritas et de l'Association pour le Développement et la Protection de l'Enfant à Besoin.

Cette revue documentaire a permis de mieux cerner l'objet d'étude afin de mettre en place les méthodes de collecte les plus adéquates possibles. D'après les études consultées,

les enfants en situation de rue dans la capitale djiboutienne sont majoritairement d'origine éthiopienne. On les rencontre essentiellement autour du centre-ville. Leurs résultats sont en grande partie corroborés par l'enquête auprès des institutions concernées et l'enquête quantitative auprès des enfants eux-mêmes programmées dans le cadre de cette étude.

3. Les entretiens auprès des institutions en relation avec les enfants en situation de rue

La revue documentaire est complétée par un travail de terrain qui s'appuie sur une série d'entretiens menés auprès de toutes les institutions ou personnes travaillant de près ou de loin avec les enfants en situation de rue afin de connaître les problèmes qu'elles prennent en charge et d'obtenir le partage des données dont elles disposent. Lors de l'enquête auprès des institutions, ont été abordées les thématiques qui suivent : la définition des enfants en situation de rue retenue par l'institution, les caractéristiques de ces enfants : âge, sexe et origine, lieux fréquentés à différents moments de la journée, activités, moyens de subsistance, contacts, relations de groupe, problèmes de santé, scolarisation, les programmes, les prises en charge existantes s'il en est, leur financement, les résultats obtenus, etc...

Les principales caractéristiques des enfants en situation de rue à Djibouti obtenues lors de cette enquête sont synthétisées dans le tableau qui suit.

Tableau 1: Les caractéristiques des enfants en situation de rue à Djibouti d'après l'enquête auprès des institutions

Nature de la Caractéristique	Caractéristique
Age	0-18 ans
Sexe	Majoritairement du sexe masculin
Origine	Majoritairement éthiopiens, bien qu'il y ait une part non négligeable de Somaliens et une petite minorité de Djiboutiens
Lieux	-Majoritairement présents dans le centre de la ville de Djibouti et les quartiers alentours : Place M. Harbi, Avenue 13, Rue d'Ethiopie, Quartiers 1 et 2, Quartier 4, Place Lagarde, Caritas. -Egalement présents dans les quartiers défavorisés ou en front de mer où ils viennent passer la nuit : Arhiba, Ambouli, La Siesta,
Activités	Mendiants, porteurs, laveurs de voiture, cireurs de chaussures, vendeurs, plongeurs, manœuvres.
Structures les prenant en charge	Nourris, soignés et éduqués principalement par Caritas et accessoirement par l'Association pour le Développement et la Protection de l'Enfant à Besoin (ADPEB).
Statistiques	-200 enfants à être régulièrement pris en charge par Caritas sur 700 enfants inscrits, -200 autres enfants régulièrement pris en charge par l'ADPEB pour 300 enfants en attente.
Problèmes	-Majoritairement soumis aux vices de la rue : délinquance, drogue, prostitution ; -Majoritairement soumis aux violences de la rue : violences physiques, verbales, , maltraitance, exploitation -Majoritairement soumis à des problèmes de santé liés à la vie dans la rue : paludisme, malnutrition, problèmes psychologiques, -Majoritairement soumis aux rafles policières et reconduites à la frontière.
Problématiques prises	-Ministère de la Jeunesse : Jeux, loisirs, sport, encadrement ;

en charge par des institutions publiques ou privées	-Ministère de la Justice : Délinquance, proxénétisme, traite des êtres humains ; -Caritas : nourriture, soins, éducation, loisirs, formation professionnelle ; -ADPEB : éducation, nourriture, soins, discipline ; -Croissant Rouge : Protection, enregistrement des enfants isolés et rétablissement des liens familiaux.
Procédures de prises en charge des problématiques des enfants en situation de rue	- Ministère de la Justice : procédure pénale spécifique à l'enfant : en cas d'arrestation, enfant séparé des adultes, garde à vue plus courte (20h au lieu de 48h pour l'adulte), assistance juridique gratuite, médiation possible pour les petites infractions. -Caritas : enregistrement, prise en charge, écoute et suivi de l'enfant sur toute la durée de sa présence, visite de son lieu de vie -Croissant Rouge : enregistrement des enfants isolés, suivi pour voir s'ils sont scolarisés et soignés par la famille d'accueil.
Les programmes en cours	- Ministère de la Justice : Formation des personnels judiciaires prenant en charge des enfants, -Caritas : réinsertion de l'enfant dans sa famille en collaboration avec l'Organisation Internationale des Migrations, -Croissant Rouge : rétablissement des liens familiaux des enfants isolés.

4. L'observation de terrain

En se promenant dans les rues de la capitale djiboutienne, on constate la présence d'enfants de tous âges. On y rencontre des nourrissons dans les bras de leur mère, de jeunes enfants accompagnés de grands frères et/ou de grandes sœurs, des pré-adolescents et des adolescents seuls ou en groupe.

De visu, on constate également que ces enfants sont des deux sexes, même si les garçons semblent plus nombreux. On note aussi que leur présence est circonscrite autour du centre-ville et des quartiers aux alentours et plus généralement autour des lieux où il existe une activité économique importante. Dans ces espaces, on peut constater que les enfants en situation de rue sont actifs. Le plus souvent, on les voit laver des voitures, cirer des chaussures, mendier, ramasser des bouteilles vides pour essayer de les revendre, balayer les terrasses des cafés et restaurants, etc.

De même, on peut aussi noter l'existence d'espaces récréatifs. Ces espaces sont généralement des espaces excentrés. Arhiba est ainsi un espace où l'on rencontre de nombreux enfants en situation de rue en après-midi et en soirée tout comme le quartier 2 et Ambouli ainsi que le front de mer la Siesta et les environs des locaux de l'ONG Caritas.

En se promenant dans les rues commerçantes de la ville et en tendant l'oreille, on peut aussi entendre les langues dans lesquelles communiquent ces enfants entre eux. On peut ainsi noter la présence parmi eux de locuteurs de la langue oromo et de la langue somalie.

Au-delà de ce que l'œil peut voir et saisir de la situation de ces enfants-là, on peut en savoir davantage en se montrant un tant soit peu curieux et en leur posant quelques questions sur leur provenance, question à laquelle ils répondent généralement d'Ethiopie, de Somalie ou de Djibouti, ce qui permet de conclure que ces enfants sont pour une partie d'entre eux des migrants originaires des pays voisins.

Mais comme on ne peut se contenter de ces évidences, il s'est révélé nécessaire de conduire une enquête quantitative sur ces enfants afin de les dénombrer et d'améliorer la connaissance que nous avons d'eux et de leur situation.

5. L'analyse descriptive des enfants en situation de rue

D'un point de vue méthodologique, les enquêtes qualitative et quantitative se sont limitées à Djibouti ville, la capitale, car elle regroupait déjà en 2009 près de 60% de la population totale, 87,7% de la population urbaine et 81,5% de la population particulière⁶ y compris les enfants en situation de rue. Cette hypertrophie de la ville se justifie par le fait qu'elle concentre l'essentiel des activités administratives et économiques du pays.

La population couverte par l'étude est l'ensemble des enfants de 0 à 17 ans en situation de rue.

L'enquête quantitative a été conçue et s'est déroulée avec pour objectif de capturer (dénombrer, rencontrer, enquêter) le plus grand nombre d'enfants en situation de rue. Pour y parvenir, les procédés qui suivent ont été adoptés compte tenu des informations fournies par l'enquête qualitative sur la très grande mobilité de certains enfants, la diversité des lieux de regroupement et d'activités des enfants le jour et la nuit et aussi sur les différentes heures de début et d'arrêt de leurs activités :

- Les enfants ont été identifiés et interviewés par ratissage, de jour et/ou de nuit aux moments propices, des zones dans lesquelles ils exercent généralement leurs activités, se regroupent pour jouer ou discuter, se reposent ou passent la nuit.
- La liste de ces zones et moments propices a été fournie par l'enquête qualitative, même si elle a été complétée lors de la formation du personnel de l'enquête quantitative sur la base de la connaissance des participants à la formation sur les lieux et les habitudes des enfants. La liste comprenait des marchés, des gares routières, des rues et des avenues commerçantes, des centres commerciaux, des mosquées, des plages, des lieux de regroupement et de repos des populations dites « sans abris », et le siège de l'Association Caritas qui offre deux repas par jour à un certain nombre d'enfants. La liste définitive des zones est en annexe ainsi que le plan du déroulement de la collecte de données.
- Des personnes qui aident ou qui travaillent avec des associations qui s'occupent d'enfants en situation de rue et qui ont une grande connaissance des enfants et de leurs habitudes ont été mises à contribution en qualité de facilitateurs sur le terrain pour guider les équipes de collecte et convaincre, au besoin, les enfants réticents à participer à l'enquête.
- Appel avait aussi été fait au service d'interprètes qui maîtrisent les principales langues locales et sous-régionales sur le terrain. Ils avaient pour rôle de traduire les questions et les réponses de l'agent enquêteur à l'enfant et inversement lorsque l'enquêteur ne parlait pas la langue de l'enquêté.
- A la fin de chaque interview, une « récompense » composée de lait et de biscuit était remise à l'enfant enquêté pour le remercier et aussi pour inciter dans une certaine mesure, d'autres enfants à se faire identifier et à répondre au questionnaire.

⁶ Recensement général de la population et de l'habitat de 2009

- Pour éviter d'avoir des doublons dans la base de données ou d'enquêter un même individu plus d'une fois à cause de la mobilité des enfants ou du changement de lieu d'activité le jour ou la nuit, une série de trois questions avait été introduite au début du questionnaire. Il s'agissait de savoir si l'enfant avait été enquêté au cours de la période de collecte des données, où et par qui.
- Un nombre suffisant de 20 agents enquêteurs, de 4 contrôleurs et de 2 superviseurs rompus aux techniques d'enquêtes statistiques avait été recruté et formé pour mener la collecte des données. La formation qui avait duré 4 jours avait été dispensée en français et dans les langues locales. Un point particulier avait été mis sur les manières d'approcher et de parler aux enfants pour les mettre en confiance et avoir leur entière coopération.
- Deux questionnaires courts, simples, concis et précis dans la formulation des questions ont été élaborés pour ne pas lasser les enfants ou leur faire perdre trop de temps quand ils étaient occupés. Les questionnaires sont en annexe. L'un des questionnaires, très court (environ 5 minutes d'interview) était destiné aux enfants de moins de 10 ans et l'autre, court (environ dix minutes d'interview) était destiné aux enfants de 10 ans et plus. La collecte des données a été faite sur des tablettes programmées sous CSPro. Pour les plus jeunes, ce sont les personnes qui les gardaient qui répondaient au questionnaire pour eux.

L'enquête s'arrêtait dans une zone quand on assistait à la « recapture » systématique des enfants, car cela montrait que l'essentiel des enfants en situation de rue de cette zone avait déjà été capturé. La collecte des données s'est déroulée du 10 au 27 mai 2018.

Sans prétendre avoir touché la totalité des enfants en situation de rue, on peut affirmer que l'enquête quantitative, menée par ratissage des endroits où les enfants en situation de rue se trouvent à travers toute la ville de Djibouti, de jour comme de nuit, a permis de recenser le plus grand nombre d'enfants en situation de rue qui pouvait l'être.

Aussi, compte tenu de la méthode d'investigation utilisée et le nombre d'enfants capturés, il est évident que les résultats de l'enquête quantitative sont représentatifs des enfants en situation de rue dans leur ensemble, et à l'intérieur des groupes d'âges de 0-9 ans et de 10-17 ans. En d'autres termes, on dispose ici d'un très bon échantillon d'enfants en situation de rue à Djibouti ville.

5.1 ENFANTS ENQUÊTÉS

Un nombre de 1 137 enfants en situation de rue a été capturé au cours de l'enquête. Parmi eux, 633 soit 55,7% sont âgés de 0 à 9 ans, et 504 soit 44,3% sont âgés de 10 à 17 ans (voir Tableau 2).

Tableau 2: Répartition des enfants en situation de rue par sexe selon le groupe d'âge

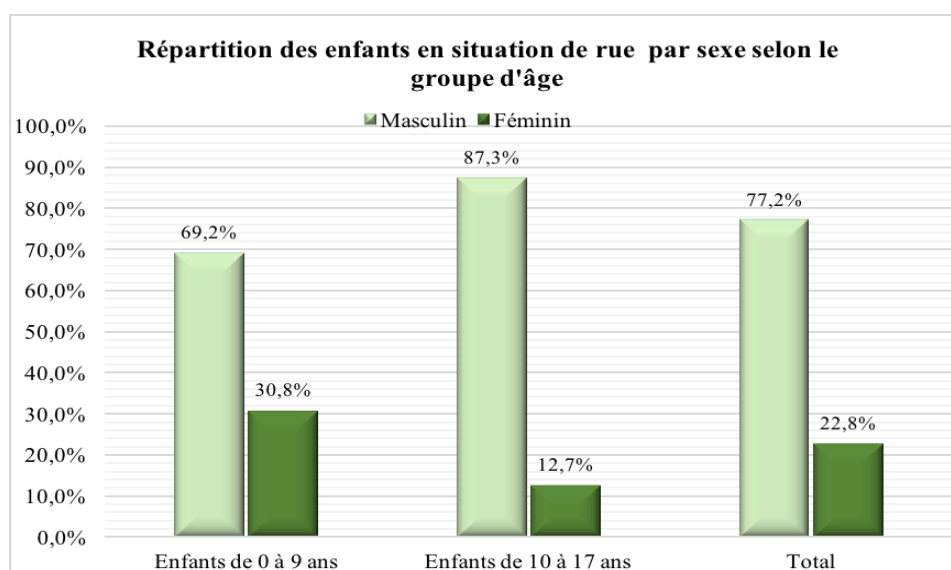
	Masculin	Féminin	Total
Enfants de 0 à 9 ans	438	195	633
Enfants de 10 à 17 ans	440	64	504
Total	878	259	1137

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Il y a plus de garçons (77,2%) que de filles (22,8%) au sein de la population de ces enfants, et aussi à l'intérieur des groupes d'âge (Graphique 1). On a ainsi seulement :

- 30,8% de filles dans le groupe d'âge de 0 à 9 ans, et
- 12,7% de filles dans le groupe d'âge de 10 à 17 ans. Cette proportion très réduite de filles dans cette tranche d'âge, laisse supposer qu'à partir d'un certain âge, les filles exercent d'autres activités, comme les travaux domestiques par exemple, qui les mettent à l'abri de la rue pour un moment donné.

Graphique 1: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon le groupe d'âge



Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

5.2 RAISONS DE LA PRÉSENCE DES ENFANTS DANS LA RUE

La principale raison de la fréquentation de la rue par les enfants est incontestablement d'ordre économique (Graphique 2) : 84,2% des enfants, c'est-à-dire plus de 4 enfants sur 5, ont déclaré être dans la rue pour subvenir à leurs besoins (48,7%) ou à ceux de leurs familles (35,5%). Cette raison prédomine avec un niveau quasi égal chez les garçons (84,0%) et chez les filles (84,6%) (Tableau 3).

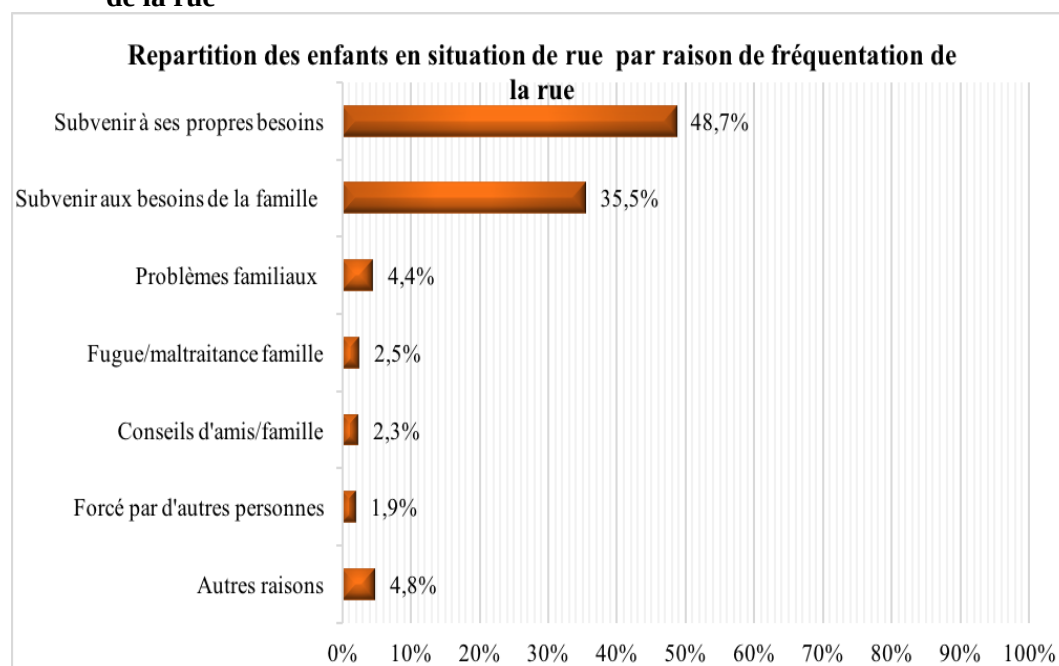
Dans des proportions inférieures à 5%, les enfants ont évoqué, pour justifier leur présence dans la rue, des problèmes familiaux (abandon, divorce, décès des parents : 4,4%) ; la fugue et/ou la maltraitance en famille (2,5%) ; les conseils des amis ou de la famille (2,3%); le fait d'être forcé par d'autres personnes (1,9%) et autres raisons (4,8%). Dans ces « autres raisons », on trouve :

- la guerre, la sécheresse ;
- accompagner les parents dans la rue,
- ne pas vouloir rester à ne rien faire (ennui, oisiveté) à la maison ou dans les camps de réfugiés. Les enfants qui ont donné cette raison sont des enfants souffrant

d'handicaps ou d'autres maladies, déscolarisés ou ne voulant pas aller à l'école, vivant seuls, venus des camps de réfugiés ;

- accompagner d'autres enfants en situation de rue. Les enfants qui ont donné cette raison disent ne pas être des enfants de rue même s'ils y passent la plus grande partie de leur temps. Ils n'ont pas conscience qu'ils sont en situation de rue ;
- être à la recherche de membres de leur famille.

Graphique 2: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par raison de fréquentation de la rue



Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Tableau 3: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon la raison de la fréquentation de la rue

	Enfants de 0 à 9 ans		Enfants de 10 à 17 ans		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Subvenir à ses propres besoins	46,3	46,2	54,0	35,9	50,2	43,6
Subvenir aux besoins de la famille	38,1	40,5	29,6	42,2	33,9	40,9
Fugue/maltraitance dans la famille	2,1	1,0	3,4	3,1	2,7	1,5
Problèmes familiaux (abandon, divorce, décès des parents)	7,1	2,1	3,0	3,1	5,0	2,3
Forcé par d'autres personnes	2,1	2,6	1,6	1,6	1,8	2,3
Conseils d'amis/famille	1,4	1,0	3,9	1,6	2,6	1,2
Autres raisons	3,0	6,7	4,6	12,5	3,8	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

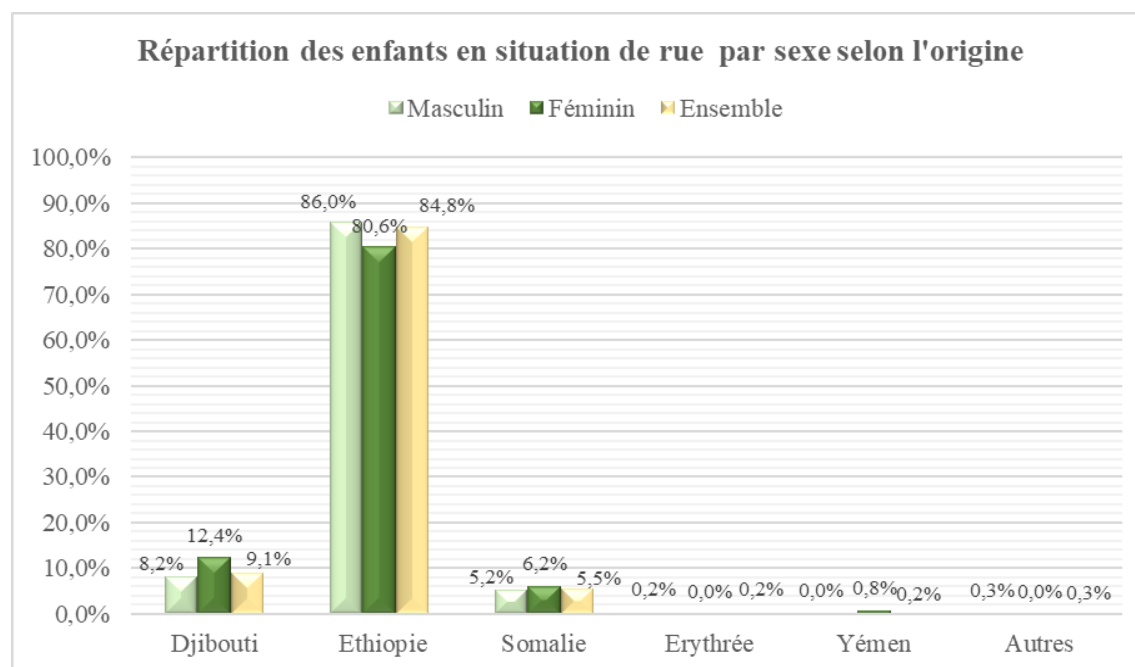
5.3. ORIGINE - PROVENANCE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Pour savoir d'où viennent les enfants en situation de rue, la question directe « de quelles régions sont originaires les parents de l'enfant – père et mère - ? » a été posée aux enfants de moins de 10 ans. Ce qui n'a pas été le cas pour les enfants de 10 ans et plus dont le questionnaire ne comportait pas cette question. Il a donc fallu, pour déterminer l'origine des enfants de ce groupe d'âge, créer une variable à partir des variables : lieu de résidence avant de se retrouver dans la rue, lieu de résidence des parents, langue maternelle, ethnie des parents. Le programme de construction de cette variable est en annexe.

Les résultats obtenus pour l'ensemble des enfants en situation de rue montrent que (Graphique 3) :

- 84,8%, c'est-à-dire la plus grande majorité des enfants en situation de rue sont originaires de l'Ethiopie. Ce chiffre porte sur 84,4% des enfants de moins de 10 ans et 85,3% des enfants de 10 ans et plus ;
- 9,1%, soit près de 1 enfant en situation de rue sur 10, sont de Djibouti. Ce pourcentage est constitué de 7,6% des enfants de moins de 10 ans et de 11,1% des enfants de 10 ans et plus ;
- 5,5% sont de la Somalie avec 7,0% des enfants de moins de 10 ans et 3,6% des enfants de 10 ans et plus ;
- 0,6 %, c'est-à-dire le reste qui représente moins de 1%, sont de l'Erythrée (0,2%), du Yémen (0,2%) et d'ailleurs.

Graphique 3: Répartition (en %) des enfants en situation par sexe selon l'origine



Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

5.4 ACTIVITÉS

Les activités exercées par les enfants en situation de rue relèvent généralement de ce que l'on appelle les petits métiers mais aussi de la mendicité. Certains enfants dont les proportions sont élevées parmi les filles ont dit ne pas exercer d'activités. Cette déclaration peut cacher un refus de révéler les activités pratiquées dont, probablement la prostitution, la vente de produits prohibés. Il y a lieu de noter cependant, qu'il existe bien des enfants qui n'ont aucune activité. Il s'agit de ceux qui accompagnent les autres, ou qui se sentent mieux dans la rue pour des raisons diverses.

Les principales activités exercées sont, pour l'ensemble des enfants, le cirage des chaussures (35,0%), la mendicité (25,5%) et le lavage des voitures (11,7%) (Tableau 4). Mais l'examen détaillé du Tableau 4 permet d'observer que :

- i) Les proportions d'enfants pratiquant une activité peuvent varier considérablement d'un groupe d'âge à l'autre. Ce qui montre que la pratique de certaines activités est fonction de l'âge. C'est le cas
 - du lavage de voiture, pratiqué par 23,5% des enfants de la tranche d'âge de 10-17 ans contre 2,4% des enfants de la tranche d'âge de 0-9 ans ;
 - des travaux ménagers, pratiqués par 22,2% des filles de la tranche d'âge de 10-17 ans contre 3,6% des enfants de la tranche d'âge de 0-9 ans ;
 - de la mendicité, pratiquée par 10,9% des enfants de la tranche d'âge de 10-17 ans contre 37,1% des enfants de la tranche d'âge de 0-9 ans.
- ii) Le genre intervient dans l'exercice des activités. Ainsi on constate que les travaux ménagers, la vente de produits et la mendicité sont exercés par des proportions plus élevées de filles que de garçons. Et c'est l'inverse pour le cirage des chaussures, le lavage des voitures.
- iii) La gamme des activités exercées par les enfants de rue s'élargit avec « autres activités » (4,8%) qui sont le ramassage et la vente de bouteilles d'eau vides, la vente de jus de fruits, aide des bouchers dans la livraison de la viande.

Tableau 4: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe et âge selon les activités exercées

Activités	Enfants de 0 à 9 ans			Enfants de 10 à 17 ans			Total
	Masculin	Féminin	S. Total 0-9 ans	Masculin	Féminin	S. Total 10-17 ans	
Cirer des chaussures	48,9	3,6	34,9	40,2	0,0	35,2	35,0
Laver de voiture	3,4	0,0	2,4	26,6	1,6	23,5	11,7
Plonge dans les restaurants	0,0	2,6	0,8	1,8	4,8	2,2	1,4
Travaux ménagers	0,5	3,6	1,4	0,9	22,2	3,6	2,4
Porter de charges	0,5	3,1	1,3	5,2	1,6	4,8	2,8
Aider les vendeuses de Khat	0,9	4,6	2,1	3,0	4,8	3,2	2,6
Mendier	28,5	56,4	37,1	8,4	28,6	10,9	25,5
Vendre des produits à la sauvette (cigarettes, autres	2,1	8,2	3,9	4,8	14,3	6,0	4,8

articles)							
Autres activités	5,9	5,6	5,8	2,7	7,9	3,4	4,8
Pas d'occupation (précise)	9,4	12,3	10,3	6,4	14,3	7,4	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Selon les données collectées, les enfants en situation de rue, indifféremment des groupes d'âge, exercent couramment deux à trois activités lucratives à la fois. Ils sont 72,6% de ceux qui ont déclaré être occupés à le faire : 8,0% ont deux activités et 64,6%, c'est-à-dire plus de 3 enfants sur 5, ont 3 activités.

5.5 ENFANTS DE 10 – 17 ANS

Pour cerner certaines caractéristiques particulières et la situation véritablement vécue par des enfants en situation de rue, plusieurs variables ont été intégrées dans le questionnaire à l'attention des enfants de 10-17 ans qui sont capables de raconter par eux-mêmes leur vécu quotidien. Ces variables sont relatives aux relations avec la famille, à l'éducation, à l'activité et aux revenus, au mode de vie et à la sécurité, aux consommations de nourriture et de drogues, aux actions des associations, à la perception de la vie menée, etc.

5.5.1. DURÉE DE VIE DANS LA RUE

Selon les réponses fournies, la durée pendant laquelle un enfant peut être dans la rue va de 0 à 17 ans, cela signifie que certains enfants qui ont 17 ans sont dans la rue depuis leur naissance. Cependant :

- La moyenne calculée de durée de vie dans la rue est de 2,69 ans, soit près de 3 ans ;
- La durée médiane est de 2 ans, la moitié des enfants en situation de rue, le sont depuis au moins 2 ans ;
- Le premier et le dernier quartile sont respectivement $Q_1 = 1$ an et $Q_3 = 3$ ans. Cela veut dire que 25% des enfants en situation de rue ont vécu de 0 à 1 an dans la rue, et que 25% ont fait 3 ans et plus dans la rue.

5.5.2 RELATIONS, FAMILLE, RESIDENCE, PIECE IDENTITE

5.5.2.1 Avec qui les enfants en situation de rue vivent-ils à Djibouti ville ?

Plus du tiers (36,5%) des enfants en situation de rue vivent avec leurs familles. Les filles sont plus nombreuses dans ce schéma que les garçons : 71,4% versus 31,5%. Ils sont aussi plus du tiers (35,3%) à vivre seuls, et ce cas concerne davantage les garçons que les filles : 38,1% versus 15,9%. Le reste (28,2%) vit soit avec des amis (25,0%) soit avec d'autres adultes non apparentés (3,2%) pour les garçons uniquement (Tableau 5).

Tableau 5: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon la qualité des personnes avec qui ils vivent

Personnes avec qui l'enfant vit	Masculin	Féminin	Total
Seul	38,1	15,9	35,3
Avec autres enfants	26,8	12,7	25,0
Avec ma famille	31,5	71,4	36,5
Avec autres adultes non apparentés	3,6	0, 0	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

5.5.2.2 Avec qui les enfants en situation de rue sont-ils venus à Djibouti ville ?

Suivant le même schéma de distribution et ordres de grandeur que la qualité des personnes avec qui les enfants en situation de rue vivent, la lecture du graphique 4 fait ressortir que :

- 33,7% des enfants en situation de rue sont venus avec leur famille à Djibouti ville. Ce chiffre est de 69,8% pour les filles et de 28,6% pour les garçons,
- 30,6% sont venus seuls. Cette proportion est de 33,8% pour les garçons et de seulement 7,9% pour les filles ;
- 21,0% sont venus avec d'autres enfants ;
- 10,1% ont toujours vécu à Djibouti ;
- 4,0% sont venus avec d'autres adultes non apparentés.

Graphique 4: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon la qualité des personnes avec qui ils sont venus à Djibouti ville

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

5.5.2.3 Où résident les enfants en situation de rue à Djibouti ville ?

Les enfants en situation de rue résident, au sens de passer la nuit, dans presque tous les quartiers de Djibouti ville avec des proportions plus élevées dans la commune de Balbala (17,9% - tous quartiers confondus), dans le quartier d'Arhiba (17,5%), à Quartier1 et Quartier2 (14,9%) (Tableau 6)

Tableau 6: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par sexe selon les zones de résidence

Zones de résidence	Masculin	Féminin	Total
Balbala	17,5	20,6	17,9
Arhiba	14,5	38,1	17,5
Q1, Q2	16,1	6,3	14,9
Q6, Q7, Q7 Bis, Gachamaleh, Cité stade, Gabode 1, 2 4	11,1	3,2	10,1
Ambouli, Oued Ambouli	10,0	6,0	9,5

Marabout, Plateau, République, Plaine	9,5	6,3	9,1
Q3, Q4, Q5	9,1	3,5	8,4
Brise de mer, Plage Siesta	6,1	6,3	6,2
FNP, Einguela, SSPI, Maka Moukarama	4,8	9,5	5,4
Aérogare, Djebel, Cité Progrès	1,4	0,0	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

5.5.2.4 Les enfants en situation de rue ont-ils des « papiers » ?

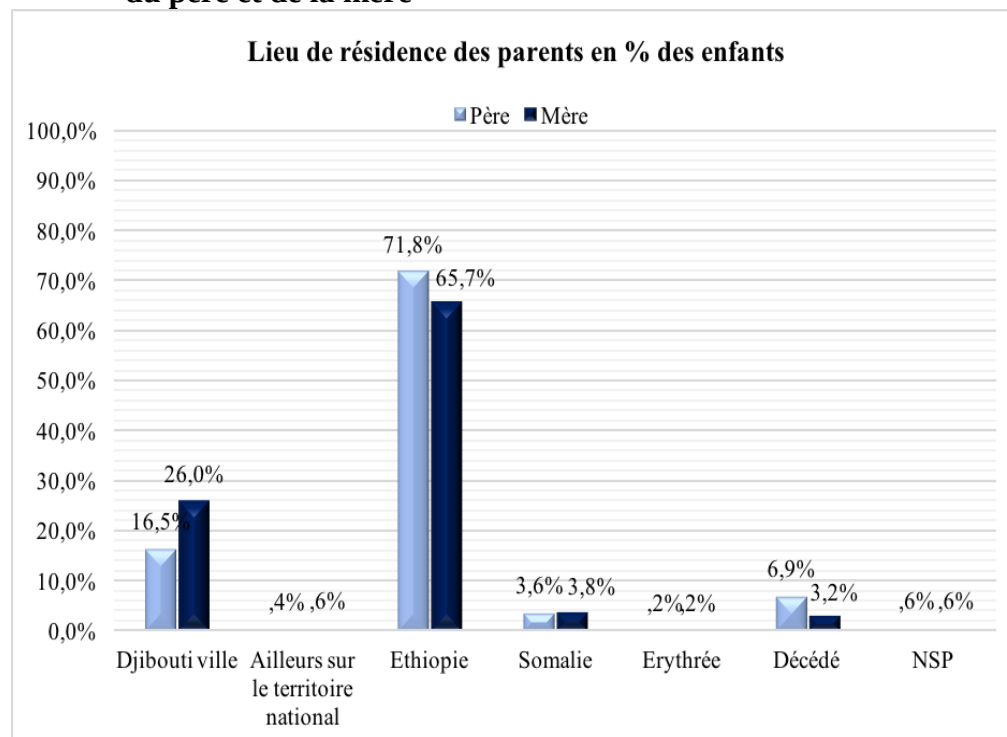
6,2% seulement des enfants ont déclaré savoir leur date de naissance même si 11,2% ont pourtant déclaré avoir sur eux ou ailleurs un acte de naissance. Ils sont ainsi :

- 3,4% à avoir une carte de réfugié sur eux ou ailleurs ;
- 1,0% à avoir une carte de demandeur d'asile.

5.5.2.5 Lieu de résidence des parents des enfants en situation de rue

La répartition des enfants en situation de rue par lieu de résidence des parents, suit pratiquement la même distribution que celle de l'origine des enfants (Graphique 5). Il y a des proportions très élevées d'enfants dont les parents vivent en Ethiopie (père : 71,8% ; mère : 65,7%), et il y a également des proportions non négligeables d'enfants dont les parents vivent à Djibouti ville (père : 16,5% ; mère : 26,0%).

Graphique 5: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par lieu de résidence du père et de la mère



Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

5.5.2.6 Groupes ethniques des parents des enfants en situation de rue

Du côté du père comme du côté de la mère, le groupe ethnique majoritaire des parents des enfants en situation de rue est l'Oromo à 70,5% pour chacun des deux parents (Tableau 7). Ce groupe est suivi par le groupe Somali qui est de l'ordre de 26% pour chacun des deux parents. En somme, ces deux ethniques représentent plus de 96%, soit la quasi-totalité, des groupes ethniques des parents des enfants en situation de rue.

Tableau 7: Répartition (en %) des enfants en situation de rue par groupes ethniques du père et de la mère

<i>Ethnie des parents des enfants</i>	<i>Père</i>	<i>Mère</i>
Afar	1,6	1,4
Arabe	0,4	1,0
Somali	26,1	25,7
Tigré	0,0	0,2
Amharique	1,0	0,6
Oromo	70,5	70,5
Goragui	0,4	0,2
Ne sait pas	0,0	0,4
Total	100,0	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

6. Analyse exploratoire des facteurs de vulnérabilité des enfants en situation de rue

Cette analyse est essentiellement basée sur celle d'un indicateur composite de vulnérabilité calculé pour chaque enfant à partir des variables de l'enquête quantitative qui suivent :

- l'accès quotidien à la nourriture,
- l'accès à l'éducation ou la scolarisation jusqu'à un certain niveau,
- l'accès à la santé,
- l'accès à l'emploi couplé au niveau de revenus,
- le sentiment de sécurité,
- la fréquentation d'une structure dédiée à l'accueil des enfants en situation de rue,
- la consommation de drogue.
- le souhait de quitter la rue ou d'y rester.

L'indicateur de vulnérabilité a été calculé pour rendre compte le plus exactement possible de la vulnérabilité de l'enfant en situation de rue. Pour ce faire, il a été croisé avec toutes les autres variables renseignées lors de l'enquête quantitative : sexe, situation familiale et résidentielle, fréquentation d'une structure d'accueil telle que Caritas, niveau de scolarisation, problème de santé, occupation, niveau de revenus, accès à la nourriture, consommation de drogue, sentiment d'insécurité, souhait de quitter la rue, pays de provenance, aspect physique extérieur de l'enfant, etc.

A ce stade de l'analyse, il convient de préciser que l'indicateur de vulnérabilité a été calculé à partir des données sur les enfants âgés de 10 à 17 ans.

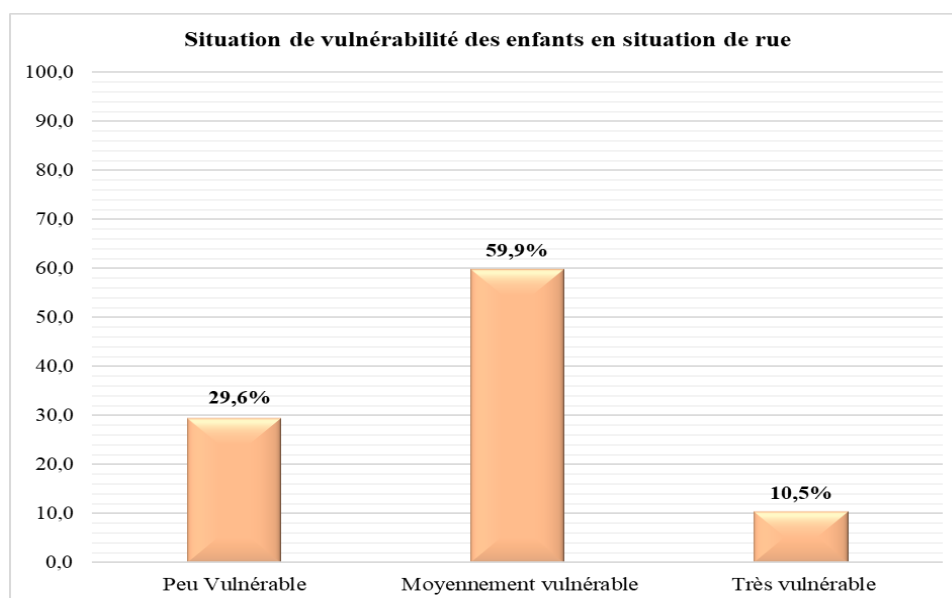
L'analyse exploratoire est approfondie par des focus groups dans le but de parfaire la connaissance des enfants en situation de rue dans la capitale djiboutienne.

6.1. INDICATEURS DE VULNERABILITE ET VULNERABILITE DES ENFANTS

Rappelons que lors de l'enquête quantitative 504 enfants de 10 à 17 ans en situation de rue ont été enquêtés dont 12,7% de filles.

D'une manière générale, tous les enfants en situation de rue sont en situation de vulnérabilité. Mais cette vulnérabilité est plus marquée pour certains. Ainsi en appréciant la situation de vulnérabilité des enfants sur trois niveaux, à savoir « *peu vulnérable* », « *moyennement vulnérable* » et « *très vulnérable* » grâce aux scores ayant servis à calculer l'indicateur de vulnérabilité, il apparaît que seulement 29,6% d'entre eux sont peu vulnérables (Graphique 6). Autrement dit, 7 enfants sur 10 (70,4%) sont dans une profonde voire très profonde situation de vulnérabilité. Cette situation doit faire l'objet de recommandations précises.

Graphique 6: Répartition (en %) des enfants en situation de rue selon leur situation de vulnérabilité



Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

6.1.1 VULNERABILITE SELON LE GENRE

Le Tableau 8 croise l'indicateur de vulnérabilité avec le sexe de l'enfant afin de voir si celui-ci influe sur sa situation de vulnérabilité.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il n'y a pas de lien significatif entre le sexe de l'enfant et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 5,2 ; ddl = 2 ; p = 0,074). En d'autres termes, les garçons et les filles sont exposés de la même manière aux facteurs de vulnérabilité, même si la proportion de garçons en situation de rue moyennement et très vulnérables (72,1%) est beaucoup plus élevée que celle des filles (58,7%).

Tableau 8: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon son sexe

Sexe	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Masculin	27,9	61,0	11,1	100,0
Féminin	41,3	52,4	6,3	100,0
Total	29,6	59,9	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

6.1.2 VULNERABILITE ET SITUATION FAMILIALE ET RESIDENTIELLE DE L'ENFANT EN SITUATION DE RUE

Le Tableau 9 croise l'indicateur de vulnérabilité avec la situation de famille et de résidence de l'enfant.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il n'y a pas de lien significatif entre le fait que l'enfant vive seul ou avec d'autres personnes et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 9,6 ; ddl = 6 ; p = 0,141).

Tableau 9: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon qu'il est seul ou avec d'autres personnes à Djibouti- ville

	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Seul	30,9	56,2	12,9	100,0
Avec autres enfants	23,8	67,5	8,7	100,0
Avec ma famille	32,6	59,2	8,2	100,0
Avec autres adultes non apparentés	25,0	50,0	25,0	100,0
Total	29,6	59,9	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Qu'ils vivent seuls, en famille, avec des amis ou encore avec des adultes non apparentés, les enfants affichent des degrés de vulnérabilité (faible, moyenne, élevée) plus ou moins équivalents à l'exception de ceux qui vivent avec des adultes non apparentés qui sont 25% à être très vulnérables. La situation particulière de ces enfants permet de comprendre que l'intérêt de l'enfant n'est pas forcément d'être toujours accompagné par un adulte. Cela peut même augmenter sa vulnérabilité comme cela semble être le cas à Djibouti-ville. Certains enfants sont peut-être dans des situations d'exploitation ou d'abus. Cette catégorie d'enfants est suivie par celle des enfants vivant seuls qui sont 12,9% à être très vulnérables. La vulnérabilité de cette catégorie est moins surprenante que celle de la première dans la mesure où l'isolement de l'enfant l'expose en général à tous les vices et violences de la ville.

6.1.3 VULNERABILITE ET FREQUENTATION D'UNE STRUCTURE DEDIEE A L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Selon les résultats de l'enquête quantitative, une proportion de 29,4% des ESDR de 10 – 17 ans ont déclaré se rendre régulièrement dans une structure d'accueil comme Caritas.

Le Tableau 10 croise l'indicateur de vulnérabilité avec la fréquentation d'une structure d'accueil par l'enfant.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre le fait que l'enfant fréquente une structure d'accueil et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 6,3 ; ddl = 2 ; p = 0,043), même si ce lien est d'intensité faible (V de Cramer = 0,122 ; p = 0,043).

Tableau 10: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon qu'il fréquente une structure d'accueil comme Caritas

Fréquentation de structures d'accueil	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Oui	33,1	61,5	5,4	100,0
Non	27,9	59,4	12,7	100,0
Total	29,4	60,0	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Eu égard aux résultats du test de Khi², le fait de fréquenter une structure d'accueil et d'encadrement dédiée aux enfants en situation de rue telle que Caritas semble agir sur le degré de vulnérabilité des enfants en le diminuant. En effet, les enfants fréquentant ce genre de structure sont peu nombreux à présenter une vulnérabilité forte (5,4%). A l'inverse, les enfants ne fréquentant pas ce genre de structure sont plus nombreux à être plus vulnérables : 12,7% (Tableau 10).

A l'inverse, les enfants fréquentant une structure d'accueil et d'encadrement telle que Caritas sont plus nombreux à présenter une vulnérabilité faible : 33,1% contre 27,9% des enfants ne fréquentant pas une telle structure.

Cependant, toutes les catégories d'enfants en situation de rue, qu'elles fréquentent ou pas une structure telle que Caritas, sont très nombreuses à présenter une vulnérabilité moyenne élevée autour respectivement de 61,5% et 59,4%.

6.1.4 VULNERABILITE ET SOUHAIT DE QUITTER LA VIE DE RUE

Selon l'enquête quantitative, un peu plus de la moitié (52,6%) des enfants en situation de rue ont exprimé leur souhait de quitter la rue. Ce pourcentage est de 53,5% pour les garçons et de 46,0% pour les filles.

En d'autres termes, près de la moitié des enfants en situation de rue (47,4%) ne veulent pas quitter la rue, et plus de la moitié des filles (54,0%) sont dans ce cas contre un peu moins de la moitié des garçons (46,5%).

Ces proportions importantes d'enfants en situation de rue qui souhaitent rester dans la rue suscitent des interrogations levées lors des focus groups. Dans tous les cas, on remarquera que parmi ceux qui ne veulent pas quitter la rue, il y a 35,2% de cireurs de chaussures ; 28,4% de laveurs de voitures, 11,4% de mendiants, soit 75,0% de ceux qui ne veulent pas quitter la rue.

Le Tableau 11 croise l'indicateur de vulnérabilité avec le souhait de l'enfant de quitter la rue.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre le souhait de l'enfant de quitter la rue et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 10,3 ; ddl = 2 ; p = 0,006), même si ce lien est d'intensité faible (V de Cramer = 0,143 ; p = 0,006).

Tableau 11: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le souhait de quitter la rue

Souhait de quitter la rue	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Oui	29,5	64,0	6,4	100,0
Non	29,0	55,9	15,1	100,0
Total	29,3	60,2	10,6	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Les enfants qui ne souhaitent pas quitter la rue sont ceux qui présentent les taux de vulnérabilité les plus élevés. Ils sont ainsi 15,1% à être très vulnérables, 55,9% à être moyennement vulnérables et 29% à être peu vulnérables. Concernant la motivation à rester dans la rue : les enfants affirment qu'ils y restent uniquement pour gagner leur vie afin de satisfaire leurs propres besoins et aider leur famille.

Les enfants qui souhaitent quitter la rue sont ainsi peu nombreux à être très vulnérables (6,4%). Par contre, ils sont plus nombreux à présenter une vulnérabilité moyenne de l'ordre de 64%. D'après les focus groups, peu d'enfants voient leur avenir dans la rue. Garçons et filles souhaitent la quitter et retourner chez eux auprès de leur famille une fois

économisé suffisamment d'argent. Quelques-uns veulent rentrer chez eux sans tarder, car la vie dans la rue leur est devenue insupportable. Ceux qui sont scolarisés veulent terminer leurs études pour avoir un bon travail. Questionnés sur ce qui pourrait les décider à quitter la rue, les enfants, tous sexes confondus, ont répondu que trouver un meilleur travail ou gagner des moyens plus importants pourrait les aider à quitter définitivement la rue.

Le point essentiel à retenir de ces focus groups est la conviction que les problèmes qui pèsent le plus sur les enfants en situation de rue sont des problèmes d'insécurité. Ces problèmes touchent avec plus d'acuité les filles en situation de rue.

6.1.5 VULNERABILITE ET ACCES A LA NOURRITURE

Selon l'enquête quantitative, 54,9% des enfants rencontrés ne trouvent pas parfois à manger.

Le Tableau 12 croise la situation de vulnérabilité avec la difficulté d'accès à la nourriture.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre la difficulté d'accès de l'enfant à la nourriture et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 91,5 ; ddl = 2 ; p = 0,000) et ce lien est d'intensité moyenne (V de Cramer = 0,426 ; p = 0,000).

Tableau 12: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le fait que l'enfant ne trouve pas parfois à manger

Ne trouve pas parfois à manger	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Oui	13,4	68,8	17,8	100,0
Non	48,9	49,3	1,8	100,0
Total	29,4	60,0	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

En considérant le résultat du test, les enfants qui ont parfois du mal à accéder à la nourriture présentent un degré de vulnérabilité plus élevé que ceux qui n'ont pas de difficulté pour accéder à la nourriture. 17,8% d'entre eux sont très vulnérables, 68,8% moyennement vulnérables et 13,4% peu vulnérables.

Parmi les enfants qui n'ont pas de problèmes particuliers pour manger à leur faim tous les jours, la proportion de ceux qui affichent un fort degré de vulnérabilité est très faible (1,8%). Par contre 49,3% d'entre eux présentent une vulnérabilité moyenne. L'accès à la nourriture influe donc effectivement légèrement sur le degré de vulnérabilité des enfants, ce qui est confirmé par les focus groups.

Les réponses apportées par les enfants des cinq focus groups organisés pour approfondir les questions soulevées par l'enquête quantitative montrent que cet accès est relativement aisé, car aucun enfant n'a dit souffrir de faim. Généralement, les enfants achètent à

manger lorsqu'ils en ont les moyens parce qu'ils travaillent dans les rues de la capitale djiboutienne. Dans le cas contraire, soit ils se contentent des restes des restaurants de la ville, soit ils mangent à Caritas. Les jours ouvrables, l'ONG offre le petit-déjeuner et le déjeuner à tous les enfants en situation de rue fréquentant ses locaux. Certains enfants mangent chez eux, car leurs parents sont aussi présents dans la ville.

6.1.6 VULNERABILITE ET SANTE

Au moment de l'enquête quantitative, 6,6% des ESDR âgés de 10 à 17 ans avaient déclaré avoir un problème de santé en dehors des handicaps.

Le tableau 13 croise l'indice de vulnérabilité avec l'état de santé des enfants en situation de rue.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre les problèmes de santé de l'enfant et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 6,1 ; ddl = 2 ; p = 0,047), même si l'intensité de ce lien est faible (V de Cramer = 0,11 ; p = 0,047).

Tableau 13: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon son état de santé

A actuellement un problème de santé	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Oui	12,1	69,7	18,2	100,0
Non	30,6	59,4	10,0	100,0
Total	29,4	60,0	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Les enfants ayant des problèmes de santé sont ceux qui présentent les degrés de vulnérabilité le plus élevés. Ils sont ainsi 18,2% à être très vulnérables, 69,7% à être moyennement vulnérables et 12,1% à être peu vulnérables.

Au contraire, les enfants n'ayant pas de problèmes de santé présentent un degré de vulnérabilité dans la moyenne de celui de l'ensemble des enfants en situation de rue. Ils sont 10% à être très vulnérables, 59,4% à être moyennement vulnérables et 30,6% à être peu vulnérables.

D'après les réponses obtenues lors des focus groups, l'accès à la santé semble relativement aisé grâce à l'existence d'un centre de santé dans les locaux de l'ONG Caritas. La majorité des enfants rencontrés a affirmé se soigner à Caritas en raison de la gratuité des soins. Les filles ont dit particulièrement apprécier son centre de santé en raison de sa confidentialité et de la présence d'une infirmière en son sein. En effet, il est plus facile pour elles de se confier à une femme surtout en cas de problèmes de santé typiquement féminins ce qui est déjà arrivé aux filles interrogées dans le cadre de ces focus groups. Les enfants ont affirmé se rendre également à Caritas parce qu'ils n'ont pas

besoin d'être accompagnés par un adulte pour être soignés. Les hôpitaux publics et privés ne soignent les mineurs que s'ils sont accompagnés par un adulte. Les enfants présents avec leurs parents à Djibouti ont affirmé se soigner dans les hôpitaux publics ou dans les centres de santé communautaires tels que ceux d'Arhiba et d'Engueila. Certains enfants accèdent aussi aux soins grâce à la vigilance et à l'aide des chefs de quartier qui savent qu'ils sont en situation de rue et qui les accompagnent dans ces structures de santé. Les filles rencontrées à l'avenue 13 sont dans ce cas. En cas de problème de santé, elles demandent au chef du quartier 2 de les accompagner au centre de santé communautaire le plus proche.

La santé des enfants en situation de rue est souvent dégradée par la consommation de drogues et leurs conditions de vie.

6.1.7 VULNERABILITE ET CONSOMMATION DE DROGUES

La consommation de drogues est ainsi un facteur de vulnérabilité des enfants en situation de rue. Pour rappel, au moins un cinquième (21,3%) des enfants en situation de rue consomme de la cigarette (22,5% de garçons et 12,7% de filles). Même si c'est dans des proportions moindres, le khat (13,9% des enfants) et d'autres types de drogues sont consommés, par les garçons et par les filles avec des différences de points de pourcentage faibles sauf pour la cigarette (Tableau 14). Comme tenu de leur jeune âge et de leur statut social, cette situation constitue un facteur qui rend encore plus vulnérables les enfants en situation de rue, sur le plan de la santé et du développement personnel mais aussi sur le plan social et comportemental. Les drogues sont consommées par les enfants dans les proportions suivantes : 8,3% pour la colle ; 6,6% pour le hashish ; 3,0% pour l'alcool ; 2,6% pour les comprimés et 3,2% pour les autres drogues.

Tableau 14: Proportions (en %) d'enfants en situation de rue qui consomment la cigarette, le khat et autres drogues

	Garçons	Filles	Total
<i>Cigarette</i>	22,5	12,7	21,3
<i>Khat</i>	14,3	11,1	13,9
<i>Colle</i>	8,4	7,9	8,3
<i>Hashish</i>	6,4	7,9	6,6
<i>Alcool</i>	3,0	3,2	3,0
<i>Comprimés</i>	2,3	4,8	2,6
<i>Autres drogues</i>	3,4	1,6	3,2

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Selon les résultats présentés dans le Tableau 14, la consommation de drogue influe bien sur le degré de vulnérabilité des enfants en situation de rue. Les enfants consommant plus de deux drogues sont bien ceux qui présentent les taux de vulnérabilité les plus élevés. Ils sont ainsi 28,6% à être très vulnérables, 70,1% à être moyennement vulnérables et 1,3% à être peu vulnérables.

Ils sont suivis de près par ceux qui consomment une seule drogue qui sont ainsi 15,7% à être très vulnérables, 60,8% à être moyennement vulnérables et 23,5% à être peu vulnérables.

Les enfants ne consommant pas de drogue sont ceux qui présentent les degrés de vulnérabilité les plus faibles. Ils sont ainsi 36% à être peu vulnérables, 57,9% à être moyennement vulnérables et 6,1% à être très vulnérables.

Le Tableau 15 croise l'indice de vulnérabilité avec le statut de consommation des drogues par des enfants en situation de rue.

Le test de χ^2 réalisé sur les données révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre la consommation de drogues et la situation de vulnérabilité de l'enfant* ($\chi^2 = 60,4$; ddl = 4 ; $p = 0,000$). *Ce lien est d'intensité moyenne* (V de Cramer = 0,245 ; $p = 0,000$).

Tableau 15: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon son statut de consommation de drogues

statut de consommation de drogues	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Ne consomme pas de drogue	36,0	57,9	6,1	100,0
Consomme une seule drogue	23,5	60,8	15,7	100,0
Consomme plus de 2 drogues	1,3	70,1	28,6	100,0
Total	29,4	60,0	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

6.1.8 VULNERABILITE ET SCOLARISATION

Selon les résultats de l'enquête quantitative, une proportion de 42,3%, c'est-à-dire moins de la moitié des enfants en situation de rue a déclaré avoir déjà fréquenté une école. Ce chiffre est de 43% pour les garçons et de 38,1% pour les filles. Les autres 57,7%, avant de se retrouver dans la rue, ne faisaient rien (48,7%) ou travaillaient à la ferme ou ailleurs (9,0%). Le niveau scolaire de ceux qui ont fréquenté l'école n'est pas élevé : 15,0% ont fait l'école coranique ; 72,3% ont le niveau primaire et 12,7% le niveau collège. Les

causes de la déscolarisation de ceux qui allaient à l'école sont par ordre d'importance (hors autres causes) :

- L'envie de travailler : 22,1% ; cela concerne davantage les garçons (24,3%) que les filles (4,2%) ;
- la nécessité de subvenir aux besoins de sa famille : 19,7%. Les garçons sont davantage concernés (20,6%) que les filles (12,5%) ;
- les difficultés scolaires : 17,8% avec moins d'effet genre ; 18,0% de garçons et 16,7% de filles concernés ;
- Un manque d'intérêt pour l'école : 15,0% avec moins de différence entre les garçons (15,3%) et les filles (12,5%) ;
- Le déménagement de la famille : 8,9%. Cette cause concerne également plus les filles (33,3%) que les garçons (5,8%).
- L'insécurité, la guerre : 3,3%, uniquement pour les garçons ;
- D'autres causes non précisées : 13,1%. Ces causes concernent davantage les filles (20,8%) que les garçons (12,2%).

Le Tableau 16 croise la situation de vulnérabilité de l'enfant avec son niveau de scolarisation

Le test de Khi² réalisé sur les données 14 révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre le niveau scolaire de l'enfant et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 10,12 ; ddl = 4 ; p = 0,038), même si l'intensité de ce lien est faible (V de Cramer = 0,1 ; p = 0,038).

Tableau 16: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le niveau scolaire

Niveau scolaire	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Jamais été à l'école	26,9	61,7	11,4	100,0
Primaire	29,6	60,2	10,2	100,0
Collège ou lycée	55,6	40,7	3,7	100,0
Total	29,4	60,0	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

L'accès à l'éducation des enfants en situation de rue est l'un des facteurs déterminant de vulnérabilité de ces enfants.

En effet, les enfants ayant atteint un niveau scolaire de collège ou lycée sont ceux qui présentent les degrés de vulnérabilité les plus faibles. Ils sont 3,7% à être très vulnérables, 40,7% moyennement vulnérables et 55,6% à être peu vulnérables.

A l'inverse, les enfants en situation de rue qui n'ont jamais fréquenté l'école sont ceux qui présentent les degrés de vulnérabilité les plus élevés. Ils sont ainsi 11,4% à être très vulnérables, 61,7% à être moyennement vulnérables et 26,9% à être peu vulnérables. Ils sont suivis de près par les enfants ayant un niveau scolaire primaire qui sont 10,2% à être très vulnérables, 60,2% à être moyennement vulnérables et 29,6% à être peu vulnérables.

D'après les réponses obtenues lors des focus groups, l'accès à l'éducation des enfants en situation de rue est possible à Djibouti-ville, mais il reste difficile. La moitié des enfants interviewés est scolarisée ou a été scolarisée par Caritas, que ce soit dans ses locaux ou encore à Notre Dame de Boulaos pour des cours plus avancés, parce qu'ils sont sans papier pour aller à l'école publique d'après leurs dires. L'autre moitié n'est pas scolarisée, car elle est tout simplement trop occupée à travailler dans la rue pour gagner sa vie ou aider sa famille. D'après les réponses obtenues, les enfants en situation de rue d'origine étrangère souhaitant aller à l'école doivent se rendre dans une structure dédiée à leurs accueil et encadrement telle que Caritas. Une fois inscrits, ils doivent faire preuve d'assiduité et de persévérance comme tous les enfants scolarisés, ce qui leur est particulièrement difficile car ils doivent en même temps gagner les moyens de leur survie. C'est à cette condition seulement qu'ils peuvent avancer et espérer d'accéder à terme à une formation professionnelle destinée à faciliter leur insertion professionnelle. Seul un enfant en situation de rue rencontré était inscrit dans une école publique, celle d'Arhiba 2 en l'occurrence, car il est djiboutien. Une partie des enfants scolarisés a été par la suite déscolarisée parce qu'elle n'avait plus le temps pour cela et qu'elle n'était plus intéressée par l'école pour certains.

6.1.9 VULNERABILITE ET ACTIVITES

D'après les résultats de l'enquête quantitative, les principales activités exercées sont pour l'ensemble des enfants le cirage des chaussures (35%), la mendicité (25,5%) et le lavage des voitures (11,7%) selon l'enquête quantitative.

Le Tableau 17 croise la situation de vulnérabilité de l'enfant avec l'activité principale exercée.

Le test de χ^2 réalisé sur les données du Tableau 17 révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre l'activité principale exercée par l'enfant et sa situation de vulnérabilité* ($\chi^2 = 29,0$; ddl = 14 ; $p = 0,01$), même si l'intensité de ce lien est faible (V de Cramer = 0,18 ; $p = 0,01$).

On note ainsi à travers le tableau 17 que parmi les ESDR actifs, les mendiants sont ceux qui présentent le degré de vulnérabilité le plus élevé : 21,8%. Ils sont suivis par les porteurs de charge qui sont 16,7% à l'être.

Comme dans toutes les catégories d'enfants identifiées, la majorité des enfants est moyennement vulnérable. Cependant, ceux qui aident à la vente du khat sont les plus nombreux à être moyennement vulnérables: 87,5%, suivi par les vendeurs des produits à la sauvette (66,7%), les cireurs de chaussures (62,1%) et les laveurs de voitures (61,9%).

Les enfants actifs les moins vulnérables restent les petits travailleurs domestiques qui sont 55,6% à être peu vulnérables. Ils sont suivis par les plongeurs dans les restaurants (54,5%). Il semble que le cadre familial (les restaurants appartiennent aussi à des familles) dans lequel œuvrent ces enfants contribue à réduire leur degré de vulnérabilité en les protégeant d'une façon ou d'une autre des dangers de la rue.

Tableau 17: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon l'activité principale exercée

Activités	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Cirer des chaussures	29,9	62,1	7,9	100,0
Laver de voiture	27,1	61,9	11,0	100,0
Plongeurs dans les restaurants	54,5	36,4	9,1	100,0
Travaux ménagers	55,6	33,3	11,1	100,0
Porter de charges	33,3	50,0	16,7	100,0
Aider les vendeuses de Khat	12,5	87,5	0,0	100,0
Mendier	27,3	50,9	21,8	100,0
Vendre des produits à la sauvette	33,3	66,7	0,0	100,0
Total	30,3	59,5	10,2	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

6.1.10 VULNERABILITE ET REVENUS

En réalisant un test ANOVA avec les données de l'enquête quantitative des variables *revenu mensuel* et *niveau de vulnérabilité* de l'enfant en situation de rue, s'avère qu'il y a une différence statistiquement significative entre les revenus mensuels moyens selon le niveau de vulnérabilité ($F = 5,6$; ddl = 2 ; $p = 0,004$). Les revenus moyens par niveau de vulnérabilité sont :

- Peu vulnérables : $17\,350 \pm 1\,900$ FD
- Moyennement vulnérable : $14\,657 \pm 1\,218$ FD
- Très vulnérables : $11\,752 \pm 3\,387$ FD

Il existe ainsi un lien significatif entre le niveau de revenus et la situation de vulnérabilité de l'enfant.

Le revenu mensuel moyen des enfants ayant déclaré exercer une activité est de $15\,175 \pm 992$ FD. Le revenu mensuel moyen minimum est de 800 FD, le maximum est 70 000 FD et le revenu médian est 12 800 FD.

D'après les témoignages recueillis lors des focus groups, les filles actives font des travaux ménagers dans les différents quartiers populaires de la ville (quartiers 1 à 7 bis), ce qui contribue à les mettre à l'abri des dangers de la rue. Elles gagnent entre 300 et 500FD/jour (9 000 à 15 000FD par mois) soit la moitié moins que les garçons. Les filles vivant avec leurs parents leur donnent une partie de l'argent gagné pour couvrir les besoins de la famille : loyer, etc. La question des revenus a surtout été approfondie avec les garçons. Les garçons actifs les plus âgés sont laveurs de voiture et les plus jeunes cireurs de chaussures et laveurs de voiture. Seuls les plus jeunes cirent les chaussures. Certains garçons ont un troisième petit métier. Ils nettoient les tables pour les vendeuses de khat et ramassent les poubelles. Les garçons ayant un seul travail gagnent entre 600 et 800FD/j (18 000 à 24 000FD par mois). Ceux qui ont deux métiers gagnent autour de 1000FD/j (30 000FD par mois). Ceux qui ont trois métiers gagnent un peu mieux leur vie. Tous les enfants affirment que l'argent ainsi gagné ne suffit qu'à couvrir leurs besoins fondamentaux et à contribuer à l'entretien de leur famille. Lorsqu'il leur reste un

peu d'argent, les enfants achètent de la nourriture, des habits, etc. Ils n'arrivent pas à épargner une partie de leurs gains.

6.1.11 VULNERABILITE ET SENTIMENT D'INSECURITE

D'après les résultats de l'enquête quantitative, il arrive qu'au moins plus de 50% des enfants en situation de rue se sentent en insécurité ou aient peur de leur entourage à tout moment de la journée, pendant leurs occupations, leurs détente et repos et la nuit (Tableau 18). Les garçons sont plus nombreux dans ce cas que les filles, même si les proportions de filles qui vivent ces moments d'insécurité et de peur restent élevées. La situation telle qu'elle apparaît à travers d'autres résultats obtenus des données, 43,3% des enfants ont dit qu'ils dorment rarement ou pas du tout sans perturbations ou craintes.

Tableau 18: Proportions (en %) d'enfants en situation de rue qui ne se sentent pas en sécurité par moment d'insécurité

<i>Moments d'insécurité</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>
<i>Moment d'occupation</i>	65,4	50,8	63,5
<i>Moment de détente et de repos</i>	56,5	33,3	53,6
<i>La nuit</i>	57,4	42,9	55,6

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Les enfants des quartiers dans lesquels les enfants en situation de rue évoluent à des moments donnés sont aussi cités à chaque fois par plus de 20% des enfants en situation de rue comme objets de leurs peurs, craintes et perturbations.

Les autres objets de peurs et de craintes, cités par moins de 3% des enfants, sont les enfants en situation de rue eux-mêmes. Il y a aussi l'attitude des « ivrognes » qui est mise en cause.

Selon les autres résultats, environ un tiers des enfants en situation de rue a subi des agressions verbales (34,7%) et des agressions physiques (32,1%). Les proportions de garçons sont plus élevées pour ces types d'agressions que celles des filles

Les agressions verbales et physiques interviennent, selon les enfants qui les ont subis, dans le cadre du travail, des rafles de la police, des bagarres entre bandes, des détente et repos, et parfois aussi sans raison.

Le Tableau 19 croise la situation de vulnérabilité de l'enfant avec le sentiment d'insécurité éprouvé.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre le sentiment éprouvé d'insécurité de l'enfant et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 72,2 ; ddl = 2 ; p = 0,000) et ce lien est d'intensité moyenne (V de Cramer = 0,379 ; p = 0,000).

Tableau 19: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon le sentiment d'insécurité éprouvé

	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Sentiment d'insécurité	18,2	67,3	14,5	100,0
Pas de sentiment d'insécurité	53,8	44,2	1,9	100,0
Total	29,3	60,2	10,6	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Les résultats du Tableau 19 indiquent les proportions des enfants « très vulnérables » ou « moyennement » vulnérables sont plus élevées parmi ceux qui éprouvent un sentiment d'insécurité que parmi les autres : 14,5% et 67,3% contre 1,9% et 44,2% respectivement.

Tous les enfants interrogés lors des focus groups ont affirmé se sentir en insécurité à un moment ou à un autre de la journée à l'exception de ceux vivant avec leurs parents et ne sortant pas seuls de leur quartier. En effet, les garçons ont affirmé que leur sécurité était d'abord menacée par les voyous des quartiers dans lesquels ils vivent. Ces derniers les agressent dans le but de les racketter. La question de la sécurité a été particulièrement approfondie avec le groupe des filles. D'après les réponses obtenues, leur sécurité est souvent menacée par deux groupes distincts : les voyous des quartiers populaires, les ivrognes. Les ivrognes harcèlent les filles en situation de rue en les chassant à coup de cailloux ou en essayant de les agresser surtout lorsqu'elles dorment. Les filles appellent au secours les habitants du quartier dans lequel elles passent la nuit. Les voyous les agressent lorsqu'ils en trouvent l'occasion. Ces occasions se produisent soit la nuit, soit lorsque les filles vont faire leurs besoins dans des endroits à l'abri des regards. L'une des filles rencontrées a déjà été agressée dans ce genre de situation. Les filles rencontrées à l'avenue 13 et à Caritas ont dit s'être déjà retrouvées dans ce genre de situation. Seules les filles vivant avec leurs parents ont affirmé être en sécurité. Tous les enfants d'origine éthiopienne rencontrés ont affirmé avoir eu des problèmes de sécurité (agressions physiques et verbales) lors des récents troubles inter-ethniques survenus en Ethiopie entre les communautés oromo et somali. Ils auraient été agressés en représailles des agressions de membres de la communauté somalie en Ethiopie.

6.1.12 VULNERABILITE ET ASPECT PHYSIQUE DE L'ENFANT

Le tableau 20 croise l'indice de vulnérabilité avec l'aspect physique extérieur.

Le test de Khi² réalisé sur les données révèle *qu'il existe un lien statistiquement significatif entre l'aspect physique de l'enfant et sa situation de vulnérabilité* (Khi² = 134,2 ; ddl = 4 ; p = 0,000) et ce lien est d'intensité moyenne (V de Cramer = 0,366 ; p = 0,000).

Tableau 20: Situation de vulnérabilité de l'enfant (en %) selon l'aspect physique

Aspect physique	Peu Vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable	Total
Bon état (habits propres, pas déchiré, pied non nu)	56,5	42,5	1,0	100,0
Moyen (habits moyennement propres, peu déchiré, pied nu)	12,8	71,3	15,8	100,0
Faible (habits très sales, trop déchiré)	0,0	75,7	24,3	100,0
Total	29,3	60,2	10,5	100,0

Source : enquête auprès des enfants de rue 2018

Selon les résultats obtenus, les enfants les plus mal apprêtés sont bien ceux qui présentent les degrés de vulnérabilité les plus élevés. Ils sont ainsi 24,3% à être très vulnérables et 75,7% à être moyennement vulnérables. D'ailleurs, aucun d'entre eux ne présente un degré de vulnérabilité faible.

A l'inverse, ceux qui ont un aspect physique extérieur correct sont ceux qui présentent les degrés de vulnérabilité les plus faibles. Seuls 1% d'entre eux sont très vulnérables. 42,5% sont moyennement vulnérables et 56,5% peu vulnérables.

Tableau 21: Synthèse des résultats des tableaux croisés

Variables explicatives de la vulnérabilité	Résultats de l'analyse quantitative
<i>La situation familiale et résidentielle</i>	-Les enfants vivant avec des adultes non apparentés sont 25% à être très vulnérables. -Les enfants vivant seuls sont 12,9% à être très vulnérables
<i>La fréquentation d'une structure d'accueil comme Caritas</i>	-Les enfants fréquentant ce genre de structure sont seulement 5,4% à être très vulnérables. -Au contraire, les enfants ne fréquentant pas ce genre de structure sont plus nombreux (12,7%) à être très vulnérables.
<i>Le niveau de scolarisation</i>	-Les enfants ayant atteint un niveau scolaire de collège ou lycée sont seulement 3,7% à être très vulnérables. -Au contraire, les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école sont les plus nombreux à être très vulnérables : 11,4%.
<i>L'état de santé</i>	-Les enfants ayant des problèmes de santé sont plus nombreux à être très vulnérables : 18,2%. -Les enfants n'ayant pas de problèmes de santé sont moins nombreux à être très vulnérables : 10%.
<i>L'occupation lucrative</i>	-Les mendiants sont les plus nombreux à être très vulnérables : 21,8%. Ils sont suivis par les enfants sans occupation : 17,6%. -Les enfants travailleurs domestiques sont les moins vulnérables : 55,6% à être peu vulnérables. Ils sont suivis par les plongeurs dans les restaurants (54,5%).
<i>Le niveau de revenu</i>	-Les enfants gagnant entre 0-5540FD/mois sont 23,1% à être très vulnérables. Ils sont suivis par les enfants sans revenus : 16,7%. -Les enfants gagnant plus ou moins 40000FD par mois sont majoritairement (47,6%) peu vulnérables.
<i>L'accès à la nourriture</i>	-Les enfants qui ont parfois du mal à accéder à la nourriture sont plus nombreux à être très vulnérables : 17,8%. -Ceux qui n'ont pas de problèmes particuliers pour manger à leur faim tous les jours sont peu nombreux à être très vulnérables : 1,8%.

<i>La consommation de drogue</i>	-Les enfants consommant plus de deux drogues sont les plus nombreux à être très vulnérables : 28,6%. -Les enfants ne consommant pas de drogue sont les plus nombreux à être peu vulnérables : 36%.
<i>Le sentiment d'insécurité</i>	-Les enfants se sentant en insécurité sont plus nombreux à être très vulnérables : 14,5%. -Les enfants se sentent en sécurité sont majoritairement peu vulnérables : 53,8%.
<i>Le souhait de quitter la rue</i>	-Les enfants ne souhaitant pas quitter la rue sont plus nombreux à être très vulnérables : 15,1%. -Les enfants souhaitant quitter la rue sont moins nombreux à être très vulnérables : 6,4%.
<i>Le pays de provenance</i>	-Les enfants originaires de Djibouti sont plus nombreux à afficher la vulnérabilité moyenne la plus élevée : 64,3%.
<i>l'aspect physique extérieur</i>	-Les enfants ayant un aspect extérieur déplorable sont les plus nombreux à être très vulnérables : 24,3% et moyennement vulnérables : 75,7%.

De l'analyse des données obtenues à partir du calcul de l'indicateur de vulnérabilité, il convient de retenir qu'un certain nombre d'éléments augmente sensiblement le degré de vulnérabilité des enfants en situation de rue dans la ville de Djibouti. Il s'agit de

- l'absence de prise en charge par une structure destinée à l'accueil et à l'encadrement des enfants en situation de rue telle que Caritas,
- l'analphabétisme ou un faible niveau scolaire,
- les problèmes de santé quels qu'ils soient,
- l'inactivité,
- l'indigence ou la faiblesse des revenus,
- le faible accès à la nourriture,
- la consommation de drogues,
- le sentiment d'insécurité.

7. Propositions pour soutenir l'élaboration d'un plan d'action

Avant de formuler des recommandations, il convient de revenir sur le contexte djiboutien en matière d'identification, de protection et de réinsertion des enfants en situation de rue.

7.1 LES ATOUTS

En République de Djibouti, la protection des enfants est assurée par plusieurs dispositions législatives avec en tête le Code de protection juridique des mineurs adopté en mai 2015 et qui fait directement référence à la Convention relative aux Droits de l'Enfant adoptée en 1989 par les Nations Unies. Les autres dispositions législatives relatives aux droits de l'enfant sont dans les textes qui suivent :

- Code de la famille ;
- Code pénal ;
- Code de procédure pénale ;
- Code de la nationalité ;
- Loi portant Code du travail de 2006 ;
- Loi portant orientation du système éducatif de 2000 ;

- Loi relative à la lutte contre le trafic des êtres humains de 2007 ;
- Loi portant mesures protectrices adaptées à la situation des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des groupes vulnérables de 2007 ;
- Loi portant orientation de la politique de santé de 1999.

Concrètement, la politique de l'enfance relève de la compétence du Ministère de la Femme et de la Famille et plus particulièrement de sa Direction de l'Enfance qui est chargée de l'élaboration des politiques pour la promotion du développement, de la protection ainsi que du bien-être de l'enfant et de la mise en œuvre de la politique nationale en faveur de l'enfant.

Dans ce département sectoriel, une direction, celle de l'enfance, lui est dédiée. Cette direction comprend deux services :

- le Service de l'enfance ;
- le Service des affaires sociales.

Le Service de l'enfance est chargé de la mise en œuvre la politique nationale de l'enfant ; la mise en œuvre de la Politique Nationale pour le Développement Intégré de la Petite Enfance Djiboutienne (PNDIPED), la contribution à l'élaboration de tous les textes ou conventions instituant les Droits de l'Enfant et le suivi de leur application.

Le Service des affaires sociales est chargé de :

- la défense des intérêts des enfants, en cas de litiges familiaux ;
- la promotion et la protection des droits de l'enfant ;
- l'accueil et le placement des nouveau-nés abandonnés.

Concernant les enfants migrants non accompagnés, dans le contexte djiboutien, si la gestion de la migration relève de la compétence du Ministère de l'Intérieur via notamment l'ONARS (Office National d'Assistance aux Réfugiés et aux Sinistrés), la protection de l'enfant migrant relève aussi de la compétence du Ministère de la Femme et de la Famille. La protection de l'enfant entre également dans la compétence du Ministère de la Justice. La République de Djibouti est signataire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant depuis le 30 septembre 1990, un texte qu'elle a ratifié le 6 décembre 1991. Le pays a également signé les Protocoles facultatifs de la CDE sur la participation des enfants aux conflits armés et sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants le 14 juin 2006. Ces protocoles ont été ratifiés le 27 avril 2011. Djibouti a enfin signé le Protocole facultatif de la CDE sur une procédure de présentation de communications, mais ne l'a pas encore ratifié.

En mai 2015, le pays a adopté une loi appelée le code de protection juridique des mineurs qui fait directement référence à la CDE et qui inclut plusieurs droits de l'enfant.

Selon les dispositions juridiques locales, les violations des droits de l'enfant peuvent être contestées par le biais d'actions civiles, de procédures pénales, de demandes auprès du juge des enfants ou du tribunal du statut personnel, ou par renvoi au Conseil constitutionnel. Le Code de protection juridique des mineurs établit que pour toute action

impliquant un enfant, son intérêt supérieur est fondamental. Le juge des enfants est compétent dans les situations où un enfant est en danger :

- décès des parents de l'enfant entraînant l'absence de soutien familial ;
- exposition de l'enfant à la négligence, au vagabondage et aux dangers de la rue ;
- manque persistant d'éducation et de protection de l'enfant ;
- violences physiques infligées à l'enfant ;
- exploitation ou abus sexuel de l'enfant ;
- exploitation économique de l'enfant telle que la mendicité forcée ;
- exposition de l'enfant au crime organisé ;
- exposition de l'enfant aux conflits entre adultes ;
- enfants soldats ;
- exposition de l'enfant à des pratiques malsaines ou dangereuses ;
- refus ou incapacité des parents à assurer l'éducation et la protection de l'enfant.

L'enfant peut bénéficier de l'assistance juridique. Sa garde à vue est plus courte et ne peut dépasser 20 heures et son lieu de détention est un lieu spécifique.

La République de Djibouti dispose donc d'un arsenal juridique important pour assurer la protection de tous les enfants présents sur son territoire. Mais les enfants migrants non accompagnés semblent passer au travers des mailles du filet en raison de leur situation administrative et de leur présence irrégulière sur le sol djiboutien.

Concernant les initiatives privées qui agissent sur le territoire djiboutien, on relèvera deux structures associatives qui prennent en charge les enfants migrants non accompagnés. Il s'agit de Caritas et de l'Association pour le Développement et la Protection de l'enfant à Besoin (ADPEB).

Caritas

L'ONG Caritas Djibouti a été fondée par Mgr Bernardin Hoffman, évêque de Djibouti, le 1 janvier 1978. Depuis cette date, la structure associative contribue à l'aide humanitaire d'urgence afin de lutter contre les pénuries alimentaires et les conséquences désastreuses des conflits et des catastrophes naturelles frappant les pays voisins, tels que la Somalie et l'Éthiopie.

Concernant les enfants, l'ONG fournit soins de santé, nourriture, éducation et soutien aux enfants en situation de rue. Elle mène également des actions de plaidoyer relatives à leur statut auprès des autorités nationales.

Actuellement, le siège social de Caritas est régulièrement fréquenté par 300 enfants sur 700 enregistrés. Caritas, qui œuvre à la réinsertion familiale et sociale de ces enfants, affirme réussir à réinsérer entre 20 et 30% des enfants en situation de rue enregistrés.

Il convient de mettre également à son actif un changement d'attitude des autorités djiboutiennes à l'égard des enfants en situation de rue. En effet, le Ministère de la Femme et de la Famille a lancé fin 2017 une vaste étude pour quantifier ces enfants et connaître leurs problèmes dans le but de mettre en place une stratégie nationale et un plan d'action.

Caritas Djibouti bénéficie de l'aide de la communauté chrétienne de Djibouti et reçoit des financements d'autres Caritas et du système des Nations Unies.

L'APDEB

L'APDEB a été fondée en 2012 par Saada Moumin Soubagleh pour venir en aide aux enfants migrants issus de ce que l'on appelle la population flottante de la ville de Djibouti. Cette population flottante est composée entre autres de personnes ayant fui la sécheresse et les conflits dans les pays voisins.

L'objectif général de l'association étant de contribuer à l'épanouissement physique des enfants à besoin, l'APDEB aide les enfants les plus démunis de la ville de Djibouti à bien grandir en leur offrant un espace éducatif, culturel et sportif. A cet effet, l'association met à la disposition des familles nécessiteuses une garderie et une école élémentaire où elle scolarise actuellement 30 élèves tout en leur offrant le couvert matin et midi et en les habillant. Mais l'association prend actuellement en charge 200 enfants dont un tiers en situation de rue.

Parmi les résultats atteints par l'APDEB, il convient de retenir un changement de comportement de la part des enfants pris en charge.

L'association bénéficie de l'aide d'entreprises locales telles que les Etablissements Coubèche mais aussi d'organismes étrangers tels que l'Usaid et les armées française et américain

L'ONG Caritas prend en charge les enfants en situation de rue afin de les réinsérer dans leur famille et dans la société en général. En attendant, elle leur procure nourriture, soins, hygiène, et instruction primaire et éducation morale afin de les prévenir contre les dangers de la drogue ou de la violence.

L'Association pour le Développement et la Protection des Enfants à Besoin (ADPEB) de Gabode répond également aux besoins primaires des enfants migrants isolés entre autres en leur offrant nourriture, instruction, soins, éducation morale, etc.

7.2 LES FAIBLESSES DU CONTEXTE DJIBOUTIEN

Les faiblesses du contexte djiboutien concernant la protection des enfants migrants non accompagnés sont de plusieurs ordres. Elles sont d'ordre administratif. Les enfants migrants non accompagnés étant présents de façon irrégulière sur le sol djiboutien, ils sont invisibles aux yeux de l'Etat. Cette situation nuit à l'exercice de leurs droits en limitant leur accès aux services sociaux de base et en particulier à l'école et aux services de santé. Du fait de leur statut administratif, les enfants en situation de rue, sont également privés de toute promesse de citoyenneté. Les faiblesses du contexte djiboutien sont également d'ordre humanitaire. En dehors de la pouponnière Daryel qui recueille les nourissants abandonnés dans les maternités ou dans la rue, il n'existe aucune structure publique prenant en charge les mineurs isolés en situation de rue. Cette situation est particulièrement préjudiciable durant la nuit. En effet, la nuit est une temporalité propice aux violences de toute nature.

7.3 RECOMMANDATIONS

Pour renforcer les atouts de la République de Djibouti en matière d'identification, de protection légale et de réinsertion des enfants en situation de rue dans leur région d'origine ou sur place, les recommandations qui suivent s'imposent :

- 1. La problématique des ESDR doit être considérée comme prioritaire dans la stratégie nationale pour la protection de l'enfance car la situation des ESDR telle qu'elle ressort de l'enquête n'est bonne ni pour les enfants, ni pour la société djiboutienne dans son ensemble.*
- 2. A cet effet, il convient de renforcer les capacités des services du MFF chargés de la protection de l'enfance et de tous les autres services qu'ils soient étatiques ou proviennent d'ONGs ayant un lien direct ou indirect avec l'assistance et la protection de ces enfants.*

3. Compte tenu du caractère transversal de la question des ESDR, le MFF veillera à assurer une coordination avec l'ensemble des ministères concernés (Intérieur, santé, justice, éducation, SEJS, SEAS), les ONGs et les partenaires nationaux et internationaux afin de mettre en place des actions suivies visant l'intérêt supérieur de chaque enfant.
4. Il importe de veiller à ce que tous les services et personnes chargés de la protection de l'enfance intègrent dans leurs actions l'ensemble des ESDR présents sur le territoire national.
5. L'enquête a mis en évidence que la quasi-totalité des ESDR est dépourvue de tout document d'identification. Il importe par conséquent de mettre en œuvre au sein du Ministère de l'Intérieur un mécanisme donnant à chacun des ESDR une identité, qu'ils soient Djiboutiens ou non.
6. Pour ce qui concerne les non Djiboutiens, une collaboration entre le Ministère de l'Intérieur et les pays d'origine et plus particulièrement l'Éthiopie et la Somalie, est souhaitée afin d'assurer la reconnaissance de leur identité.
7. Considérant qu'un nombre significatif parmi les ESDR a déclaré éprouver des difficultés pour faire face à une alimentation journalière suffisante et que nombre d'entre eux présente des problèmes de malnutrition, il faudrait renforcer les initiatives veillant à apporter aux ESDR une alimentation équilibrée, qu'elles relèvent du service public, de la société civile ou de l'aide internationale.
8. En matière de santé, il importe de favoriser le traitement médical des enfants malades parmi les ESDR, notamment en instaurant un tarif préférentiel pour les consultations, les analyses médicales et les médicaments dans les établissements publics. Un appui psycho-social est également souhaité pour les aider à gérer les problèmes auxquels ils font face et soigner les traumatismes de ceux qui ont fait l'objet d'abus de toute sorte. Ces recommandations renforcent le besoin d'identification de chaque ESDR. En outre, les actions de prévention en matière de santé publique touchant l'ensemble de la population sur le territoire djiboutien doivent inclure impérativement chacun des ESDR.
9. Malgré l'existence d'une volonté nationale prônant l'accès gratuit à l'éducation pour tous, il s'avère que la majorité des ESDR n'est pas scolarisée ou ne l'a jamais été. Sur ce point, également, le besoin d'identification de chaque ESDR est crucial afin de pouvoir les insérer au mieux dans le système éducationnel déployé par l'état. S'il s'avérait que celui-ci ne puisse prendre en charge la responsabilité de l'éducation des enfants migrants, le soutien d'autres organismes internationaux ou ONG pourrait y suppléer. Par ailleurs, des processus d'éducation spécifiques, formels ou informels, pourraient être organisés à l'intention des ESDR en mettant l'accent sur un socle de base comprenant l'alphabétisation, mais également une formation professionnelle adaptée au marché de l'emploi. En outre, il convient de renforcer la lutte contre la mendicité forcée des enfants sous la responsabilité d'adultes, notamment en facilitant l'accès aux crèches des enfants en bas âge.
10. On ne peut ignorer que le problème d'insécurité est le facteur de vulnérabilité le plus important pour les ESDR. Comme les enfants l'ont déclaré lors de l'enquête et des focus groups, ce sont les agressions verbales, les agressions physiques, les rafles dans une moindre mesure, qui justifient cette insécurité. Plus spécifiquement, un effort particulier devrait être consacré à l'accueil de nuit des ESDR afin de leur assurer un maximum de sécurité.

11. *A cet effet, la création d'une structure d'accueil appropriée qui prenne en charge les enfants migrants dès leur arrivée au pays devrait permettre de mieux orienter l'aide qu'il convient de leur apporter.*

12. *Selon l'intérêt supérieur de l'enfant, tout doit être mis en œuvre pour assurer à terme une réinsertion optimale soit dans leur milieu d'origine ou une insertion satisfaisante dans la société djiboutienne. A cet effet, un accompagnement envers les familles et la communauté de réinsertion est indispensable. Il importe par ailleurs d'impliquer la juge pour enfants dans la réponse apportée à la question des ESDR et de leur intégration.*

Conclusion

Cette étude a eu pour objectif de livrer un diagnostic qualitatif et quantitatif de la situation des enfants en situation de rue en circonscrivant l'ensemble des variables de leur expérience afin de comprendre leurs stratégies de survie.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs types d'enquête ont été menées : une enquête qualitative auprès des institutions concernées de près ou de loin par la problématique des enfants en situation de rue, une enquête quantitative auprès des enfants de la rue, des focus groups conduits auprès des enfants eux-mêmes.

Ces différentes méthodes de collecte des données ont permis d'améliorer la connaissance que l'on avait des enfants en situation de rue en renseignant entre autres les variables qui suivent : nombre, sexe, âge, provenance et origine géographique, ethnie, langue, situation familiale et résidentielle, parcours précédant l'arrivée dans la rue, raisons de la présence dans la rue, occupations lucratives, satisfactions des besoins élémentaires, accès aux services sociaux de base, situation administrative, sécurité, etc.

Les éléments à retenir de cette étude sont incontestablement l'origine étrangère et plus particulièrement éthiopienne de l'immense majorité des enfants en situation de rue, la pauvreté socio-économique comme cause principale de leur présence dans les rues de la capitale djiboutienne, leur statut irrégulier sur le plan administratif et enfin leur très grand degré de vulnérabilité.

En effet, selon les résultats des différents enquêtes de terrain, le degré de vulnérabilité des enfants en situation de rue augmente avec l'absence de prise en charge par une structure destinée à l'accueil et à l'encadrement des enfants en situation de rue telle que Caritas, l'analphabétisme de l'enfant ou un faible niveau scolaire, les problèmes de santé quels qu'ils soient, l'inactivité, l'indigence ou la faiblesse des revenus, le faible accès à la nourriture, la consommation de drogues et le sentiment d'insécurité éprouvé.

L'étude a également permis de comprendre que le plus gros problème des enfants concernés restait l'insécurité face à laquelle ils sont particulièrement vulnérables en raison de leur mode de vie.

L'analyse des résultats des différentes enquêtes menées dans le cadre de cette étude a permis de formuler douze recommandations avec l'appui du comité technique de pilotage et plus particulièrement des représentants des organisations qui suivent : Caritas, SOS Village d'enfants, ONARS. Ces recommandations devront servir de base à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des enfants en situation de rue dans la ville de Djibouti.

Désormais, la République de Djibouti dispose des éléments nécessaires pour formuler sa propre stratégie sur la question des enfants en situation de rue.

Annexes

ANNEXE 1 : LE RAPPORT PRELIMINAIRE

L'enquête par entretien auprès des institutions en relation avec les enfants en situation de rue

Conformément aux termes de référence remis, une enquête a été menée auprès de toutes les institutions ou personnes travaillant de près ou de loin avec les enfants en situation de rue afin de circonscrire au mieux les variables les caractérisant et d'obtenir le partage des données dont elles disposent. Cette enquête a été conduite sous la forme d'entretiens semi-directifs (guide d'entretien en annexe n°1) articulés autour des 12 thèmes qui suivent :

- thème n°1 : les liens entre l'institution et les enfants en situation de rue
- thème n°2 : la définition des enfants en situation de rue
- thème n°3 : les caractéristiques des enfants en situation de rue selon l'institution
- thème n°4 : le nombre d'enfants en situation de précarité, ou les endroits où l'on peut trouver des données statistiques sur eux
- thème n°5 : les types de problèmes rencontrés par les enfants en situation de rue.
- thème n°6 : les types de prise en charge de ces enfants
- thème n°7 : les types de problématiques prises en charge par l'institution.
- thème n°8 : les procédures de prise en charge de ces problématiques
- thème n°9 : les programmes de prise en charge de l'enfance en situation de rue
- thème n°10 : les financements de ces programmes
- thème n°11 : les résultats obtenus
- thème n°12 : les données statistiques produites sur l'enfance en situation de rue.

Dans le cadre de cette enquête, 15 personnes représentant 11 institutions ont été interviewées. L'objectif de ces entretiens a été d'obtenir le maximum d'informations sur les enfants en situation de rue et surtout des données statistiques. Les éléments à retenir de l'analyse du contenu de ces entretiens sont les suivants.

- Les définitions des enfants en situation de rue. Les 11 représentants interviewés ont donné des définitions que l'on peut répartir en trois catégories de réponse : la première catégorie de réponse considère les enfants en situation de rue comme étant des enfants coupés de leur famille ou de leurs tuteurs, des enfants non-accompagnés ou encadrés par un adulte de leur famille. La deuxième catégorie de réponse définit ces enfants comme des enfants pauvres, des orphelins, des enfants abandonnés ou des migrants devant dormir dans la rue ou y gagner leur vie. La troisième catégorie de réponse définit ces enfants comme des victimes de l'exploitation de leurs propres parents ou d'autres adultes, ou encore comme des victimes de la rue et de ses organisations criminelles (gangs, réseaux de prostitution), etc.
- Les institutions travaillant avec les enfants en situation de rue. Seuls les représentants de deux structures ont affirmé travailler spécifiquement avec les enfants en situation de rue. Il s'agit de Caritas et de l'Association pour le Développement et la Protection de l'Enfant à Besoin sise à Gabode 4.

Les institutions ayant des programmes inclusifs. Trois départements sectoriels, le Ministère de la Femme et de la Famille, le Secrétariat de la Jeunesse chargé des Sports et des Loisirs et le Ministère de la Justice chargé des Droits de l'Homme ont affirmé avoir des politiques prenant en compte les enfants en situation de rue.

- Les caractéristiques des enfants concernés. Les enfants en situation de rue sont dans leur immense majorité des garçons d'origine éthiopienne. Cette nationalité est suivie par les Somaliens. Une petite minorité d'enfants djiboutiens est également en situation de rue. Leur âge varie de 0 à 18 ans, les plus petits étant présents dans la rue avec leur mère. Les lieux les plus fréquentés en journée sont le centre-ville et les quartiers situés aux alentours (Avenue 13, Quartiers 1 et 2, Plateau de Djibouti). Les espaces de nuit se répartissent entre le centre-ville, les quartiers 1 et 2 et le front de mer la Siesta. Leurs activités varient entre la mendicité pour les plus petits, le lavage des voitures, le portage, le colportage et le cirage des chaussures. Leur nourriture provient de la mendicité, des restes des restaurants et plus rarement des poubelles. Les problèmes qu'ils rencontrent sont souvent des problèmes de violence sous quelque forme qu'elle soit : violences physiques, policières liées aux rafles régulièrement organisées, etc. Le recours à la drogue et à la prostitution est évoqué en second lieu devant les problèmes de santé.
- Les données statistiques : les représentants interviewés ont indiqué que les seuls endroits où l'on pouvait trouver des données statistiques sur les enfants en situation de rue étaient dans l'ordre Caritas, la DISED, la Police Nationale et le Ministère de l'Intérieur.
- Les prises en charge. Seules deux structures ont reconnu prendre en charge les enfants en situation de rue. Il s'agit de Caritas et de l'Association pour le Développement et la Protection de l'enfant à Besoin. Caritas a indiqué prendre en charge les enfants en situation de rue dans un but de réinsertion dans leur famille et dans la société en général. Elle a indiqué répondre d'abord aux besoins primaires des enfants : nourriture, soins, hygiène, avant de les instruire au cours d'ateliers d'alphabétisation et d'ateliers manuels et de leur donner des cours d'éducation morale afin de les prévenir contre les dangers de la drogue ou de la violence.

L'Association pour le Développement et la Protection de l'enfant à Besoin de Gabode a également indiqué répondre aux besoins primaires des enfants en situation de rue entre autres en leur offrant nourriture, instruction, soins, éducation morale, etc.

- Les procédures de prise en charge des enfants sont à peu près les mêmes dans les deux structures. Dans un premier temps, une enquête est diligentée pour déterminer le degré de vulnérabilité de l'enfant. Ensuite, une fiche est établie et l'enfant est suivi tout au long de la prise en charge. Cependant, Caritas va plus loin en écoutant les enfants pour mieux adapter la prise en charge afin de mieux réussir leur réinsertion sociale. Les deux structures associatives qui travaillent plus spécifiquement avec les enfants en situation de rue ne bénéficient pas de financement public. La Caritas est par exemple aidée par l'UNICEF, d'autres Caritas et par des particuliers. L'Association pour le Développement et la

Protection de l'enfant à Besoin de Gabode reçoit, quant à elle, des aides en nature du PAM, des armées américaine et française et de particuliers.

- Les résultats obtenus par les structures prenant en charge les enfants en situation de rue sont les suivants : Caritas affirme réussir à réinsérer entre 20 et 30% des enfants en situation de rue. Elle affirme également avoir réussi à mieux sensibiliser les autorités djiboutiennes afin d'obtenir un changement d'attitude envers ces enfants. L'ADPEB affirme avoir obtenu un changement de comportement de la part des enfants pris en charge.
- Les rares données statistiques obtenues lors de l'enquête de terrain sont ceux de Caritas et de l'ADPEB. La première structure est fréquentée régulièrement par 300 enfants sur 700 enregistrés. La seconde est fréquentée par 200 dont un tiers d'enfants en situation de rue. Elle déclare avoir en liste d'attente 300 enfants.

ANNEXE 2: LE GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ENQUETE AUPRES DES INSTITUTIONS

Personne rencontrée

Institution représentée

Liens entre l'institution et les enfants en situation de précarité

Comment l'institution définit-elle les enfants en situation de précarité ?

Les caractéristiques des enfants en situation de précarité selon l'institution : âge, sexe et origine, les lieux où les rencontrer, leur horaire de la journée, leurs activités, leurs moyens de subsistance, leurs contacts, les relations de groupe, les problèmes de santé, leur scolarisation... la façon dont ils obtiennent de la nourriture.

Les idées de l'institution sur le nombre d'enfants en situation de précarité, ou encore ses idées sur les endroits où l'on pourrait trouver des données statistiques sur ces enfants.

Les idées de l'institution sur les types de problèmes que rencontrent ces enfants.

Les idées de l'institution sur les types de prise en charge de ces enfants.

Problématiques liées aux enfants en situation de précarité prises en charge par l'institution.

Les procédures de prise en charge de ces problématiques

Les programmes passés ou en cours sur l'enfance en situation de précarité

Les financements de ces programmes

Les résultats obtenus

Les données statistiques produites sur l'enfance en situation de rue

Les types de données disponibles sur ces procédures et programmes

Les types de données disponibles sur les enfants en situation de rue

La possibilité de partager de ces données avec l'étude présente

ANNEXE 3 : LE GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES FOCUS GROUPS DES ENFANTS

Accès de l'enfant à la nourriture

Mangez-vous à votre faim tous les jours ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

Accès à l'éducation

Allez-vous à l'école ou dans une structure apparentée (centre de formation) pour vous instruire ? Si oui, comment et où ? Si non pourquoi ?

Accès à la santé

Arrivez-vous à vous faire soigner à chaque fois que vous êtes malade ? Si oui, comment et où ? Si non, pourquoi ?

Sécurité

Vous sentez-vous en sécurité à Djibouti-ville ? Si oui, comment ? Si non pourquoi ?

Avez-vous déjà été agressées physiquement, sexuellement ? Si oui, où, quand, comment et par quel genre de personne ? Comment faites-vous pour vous éviter les agressions ?

Revenus

Quel genre d'activité faites-vous exactement pour gagner un peu d'argent ?

Arrivez-vous à gagner de quoi satisfaire vos besoins à Djibouti ? Si oui, comment et où ? Si non pourquoi ?

Qualité de vie

Vivez-vous seule ou avec une personne apparentée ou non ? Si oui pourquoi ?

Votre vie dans la rue est-elle meilleure ou pire que celle que vous meniez avant ? Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?

Avenir

Comment voyez-vous votre avenir ?

Motivation à rester dans la rue

Qu'est-ce qui vous motive à rester dans la rue aujourd'hui ?

Retour à une vie normale

Qu'est-ce qui pourrait vous décider à quitter définitivement la rue ?

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE AUPRES DES ENFANTS

Questionnaire pour les Enfants en situation de Rue 10-17 ans

Confidentialité : nous avons besoin de connaître vos histoires et expériences pour l'étude sur les enfants en situation de rue. Afin de recueillir votre avis, les informations retenues resteront anonymes par secret statistique. Elles ne peuvent être communiquées à des tiers ni utilisées à des fins de répression économique ou individuelle. Elles seront traitées et analysées pour enrichir notre réflexion et pour répondre toujours mieux à vos attentes.

Identification du Questionnaire					
ID00 : N°identifiant : 0 1 0 4 0			ID 04 : Langue de l'interview :		
ID01 : Lieu de l'entretien :			1. Somali 2. Afar 3. Arabe 4. Oromo 5. Amharique 6. Autres (à préciser).....		
ID02 : Date d'entretien : . .					
ID 03 : Heure : H mm					
ID 05 : Nom de l'enfant :			ID06 : Age de l'enfant		ID07 : Sexe de l'enfant 1. Masculin 2. Féminin
ID08 : As-tu été déjà interviewé au cours de ces 10 derniers jours ? 1. Oui 2. Non			ID09 : Où est-ce que as-tu été interviewé ?		
ID10 : Par qui as-tu été interviewé ? 			ID11 : Nom de l'enquêteur : 		
			ID12 : code enquêteur :		

	Section 1 : Famille et lieu de résidence habituelle		Lieu de résidence actuel	
F01	Vis-tu seul ou avec d'autres à Djibouti-Ville? ☐	1. seul 2. avec autres enfants 3. avec ma famille 4. avec autres adultes non apparentés	F02	Codes quartiers Djibouti-ville
F03	Avec qui, es-tu venu à Ras Dika, Boulaos ou Balbala ?	1. y a toujours vécu 4. avec d'autres enfants 2. est venu seul 5. avec d'autres adultes non apparentés 3. avec la famille 6. autres (à préciser) :.....		
F04	Où vivent tes parents?	<u>Code F04</u> 1. Djibouti (préciser zone) 2. ailleurs sur le territoire national (En dehors de Djibouti ville) 3. Ethiopie 4. Somalie 5. Erythrée 6. Yémen 7. Décédé 8. NSP	<u>Si c'est à Djibouti ville, Préciser le lieu de résidence</u> Code Quartier ou Zone 	
	Père			
	Mère			
	Grand-père paternel			
	Grand-mère paternelle			
	Grand-père maternel			
	Grand-mère maternelle			
F06	Dis-moi s'il y a au moins un des membres de ta famille qui vit ici à Djibouti-Ville ? Parents, Frère, Sœur, Oncle, Tante, Cousin, Cousine, Autres Parents, Parents adoptifs	1. Oui 2. Non >>> Passez à V1 		

SECTION2 : TABLEAU DÉTAILLÉ SUR LES RELATIONS FAMILIALES (regrouper les personnes vivant ensemble pour lesquelles on ne remplira que les 6 premières colonnes, les autres étant relatives au chef de chacun du ménage)

	F01	F02	F03	F04	F05	F06	F07	F08	F09	F10	F11
N° de personnes	Les membres de la famille qui résident habituellement à Ras Dika, Boulaos ou Balbala ?	Sexe 1- Mas 2- fém	Lien familial avec l'Enfant 1. père de l'enfant 2. mère de l'enfant 3. frère/sœur 4. oncle de l'enfant 5. tante de l'enfant 6. cousin et cousine 7. Parents adoptifs 8. autre lien de parenté	Occupation (on doit codifier l'occupation)	Lui rends-tu Visite 1-oui 2- non >> V1 3- Vit avec lui	A quelle fréquence lui rends-tu visite ? 1- une fois/jour 2- Une fois/semaine 3- Une fois/ mois 4- Plus rarement 5- Non CONCERNE	s'occupe-t-il de toi en particulier			A l'inverse, apportes-tu un soutien financier à ce membre de ta famille ? 1-jamais 2-de temps en temps 3-Régulièrement	Es-tu obligé de ramener de l'argent ? À la personne concernée 1-Oui 2-Non
							Pour la santé 1-oui 2-non	Pour l'éducation 1-oui 2-non	Soutien financier 1-oui 2-non		
1		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Code occupation F04:

1- Pas d'emploi	6- Apprenti
2- Indépendant	7- Aide familiale
3- Employeur	8- Tâcheron
4- Salarié permanent	9- Handicapé
5- salarié temporaire/Journalier	10- Autre

SECTION 3 : VIE QUOTIDIENNE A DJIBOUTI

Q1 : Peux-tu me décrire comment se déroule une journée habituelle pour toi ?

V1	V2	V3	V4	Codes activités
<i>Heure du début de l'activité</i>	<i>Actions (y compris les repas, les déplacements et les périodes de détente)</i>	<i>Lieu (Voir code lieu)</i>	<i>Avec qui pratiques-tu cette activité ?</i> 1. Seul 2. Avec d'autres enfants 3. Avec des membres de ta famille 4- autres personnes	01. Cirer des chaussures 02. Laver de voiture 03. Plongeurs dans les restaurants 04. Travaux ménagers 05. Porter de charges 06. Aider les vendeuses de Khat 07. Mendier 08. Vendre des produits à la sauvette (cigarettes, autres articles) 09. Echanger de monnaie 10. Dealers (stupéfiants) 11. Se reposer 12. Discuter avec les amis/Jouer avec des amis (y compris les jeux du hasard) 13. dormir 14. Autre activité (préciser) 99. Pas d'activité
	Lever			
<i>Matinée (veille - prière dohr)</i>	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
<i>Midi (Prière midi - prière asr)</i>	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
<i>Après-midi (prière asr - prière magrib)</i>	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
<i>Soirée (prière Magrib - coucher)</i>	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
	Repos (dormir)			

SECTION 4 : HISTORIQUE

[illegible]

SECTION 5 : MOYENS DE SUBSISTANCE															
MS01	Parmi tes occupations de la journée, quelles sont celles qui te rapportent de l'argent ? (y compris la mendicité) voir code activité V2 A. B. C.														
MS02	On calcule ensemble le revenu moyen d'une journée (Y compris le revenu de la mendicité) Fdj/ jour en moyenne					MS03	Combien de jours travailles-tu par semaine généralement ? jours/semaine								
MS04	Épargnes-tu un peu d'argent ? 1. Oui 2. Non >>> Passez à MS06			MS05	Comment gardes-tu ton argent ? 1. Je le garde moi-même 2. je le donne à mon père 3. je le donne à ma mère 4. je confie mon argent à une personne de confiance 5. je le dépose chez un membre de la famille 6. je le dépose chez un ami 7. Autres (à préciser) :.....										
MS06	Reçois-tu des aides financières ? 1. Oui 2. Non >>> Passez à MS10			MS07	Quel montant : (ajouter une case) Fdj/en moyenne		MS08	Fréquence : 1. une fois/jour 2. une fois/semaine 3. une fois/mois 4. rarement /occasionnellement (y compris le fêtes et ramadan)		MS09	De qui ? 1. père 2. membre de la famille 3. amis / voisins 4. autres (à préciser) :				
MS10	Où manges-tu en général les principaux repas (Matin, Midi, soir) 1- Centre d'accueil /CARITAS 2- J'achète moi- même (restaurant, boutique, gargote.....) 3- Reste des restaurants 4- Reste des ménages (mendier auprès de ménages) 5- Chez des parents/famille/amis... 6- Autres			MS11	T'arrives-t-il de ne pas trouver à manger ?					1. Oui 2. Non 					
MS12	Comment dépenses-tu l'argent que tu gagnes ? 1-Oui 2- Non														
	A. Nourriture						B. Consommation des cigarettes, colle, alcool, khat, drogues, haschichs...								
	C. Loisirs (Cinéma et Jeux)						D. Protectors (chef de bande)								
	E. Habillement, soins corporels, parures						F. Matériel de travail								
	G. loyers						H. Parents responsable								
	I. Santé, médicaments						J. Autres								
MS13	Ta situation financière est-elle stable, s'est-elle améliorée ou s'est-elle détériorée ?				1. améliorée 2. stable 3. détériorée			MS14	Expliquez :.....						
MS15	Consommes-tu ou t'est-il arrivé de consommer un des produits suivants : 1- Oui 2- Non														
	A. cigarettes				B. colle				C. Comprimés				D. Autres drogues		

SECTION 7 : SENTIMENT DE SECURITE

[illegible]

2. Non

SECTION 8 : IDENTITE DE L'ENFANT

ID01	As-tu une pièce d'identité sur toi ou ailleurs ? 1. Oui 2. Non				
	A. acte de naissance (quel que soit le pays)	_	B. carte de demandeur d'asile	_	
	C. carte de réfugié	_	D. autres (à préciser)	_	
ID02	Tes parents ont-ils une pièce d'identité ? 1. Oui 2. Non				
	A. acte de naissance	_	B. carte de demandeur d'asile	_	
	C. pièce d'identité nationale	_	D. autres (à préciser)	_	
	E. carte de réfugié	_			
ID03	Connais-tu ta date de naissance et le jour de ton anniversaire ? _ 1. Oui 2. Non >>> Passez à ID6	ID04	Quels sont tes dates de naissance ? _ . _ . _ _ _	ID05	Quel est ton lieu de naissance ? _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ -
ID06	Quelle est ta langue maternelle ? _ _ 01. Afar 06. Amharique 02. Arabe 07. Oromo 03. Somali 08. Goragui 04. Dadoub 09. Autre 05. Tigré 10. NSP				
ID07	De quelle ethnie es-tu du côté de ton père ? _ _ 01. Afar 06. Amharique 02. Arabe 07. Oromo 03. Somali 08. Goragui 04. Dadoub 09. Autre 05. Tigré 10. NSP	ID08	De quelle ethnie es-tu du côté de ta mère : _ _ 01. Afar 06. Amharique 02. Arabe 07. Oromo 03. Somali 08. Goragui 04. Dadoub 09. Autre 05. Tigré 10. NSP		

OBSERVATIONS	
<i>A remplir après l'enquête Etat physique (décrit pas l'enquêteur)</i>	
O1	Durée de l'interview _ _ HH. _ _ mm
O2	Observation du questionnaire ? _ 1- rempli 2- rempli avec réticence 3- incomplet 4- refusé
O3	Aspect physique de l'enfant (habillement propre, pas déchiré, pied non nue) _ 1- Bon état (habits propre, pas déchiré, pied non nu) 2- Moyen (habits moyennement propre, peu déchiré, pied nu) 3- Faible (habits très sale, trop déchiré)
O4	Etat de santé _ 1- Bon état (pas de maigreur extrême, pas de blessures apparente...) 2- Moyen (moyennement maigre, des blessures) 3- Faible (trop maigre, trop de blessures apparentes)
O5	Dentition _ 1- bon état 2- dents carries/cassées 3- Parodontite (gencives abimées)
O6	Attitude de l'enfant pendant de l'enquête (détendu, crispé, craintif...) _ 1- détendu 2- crispé 3- craintif
O7	REMARQUES IMPORTANTES A SIGNALER

ANNEXE 5 : LA LISTE DES REPRESENTANTS D'INSTITUTION INTERVIEWES

Nom	Institution	Fonction
Fozia Osman Ali	Ministère de la Femme de la Famille	Directrice de l'enfance
Mohamed Abdi	Ministère de la Femme de la Famille	Conseiller
Yahya Saïd	Ministère de la Femme de la Famille	Statisticien
Neima Mohamed Farah	Secrétariat à la Jeunesse, Chargé des Loisirs et des Sports	
Leïla Saleh	Union Nationale des Femmes Djiboutiennes	Directrice de la Maternelle et de l'Enseignement Professionnel
Farhya Djama Ibrahim	Ministère de la Justice	Conseillère
Moumina Daoud	Mairie de Djibouti	Assistante
Saada Moumin	Association pour le Développement et la protection des enfants à besoins	Présidente
Safiya Mahamoud Haji	Daryel	Directrice-adjointe
Konaté Sékou	DISED	Statisticien
Francesco Martialis	Caritas	Directeur
Fathia Omar Hassan	Unicef	Program officer
Ahmed Osman	Ministère de la Justice	Directeur de la Législation
Oumalkhaire Omar	Croissant Rouge	Coordinatrice du rétablissement des liens familiaux
Kako Mohamed	Centre de Développement Communautaire d'Arhiba	Directeur

ANNEXE 6 : LA LISTE DES LIEUX DE L'ENQUETE QUANTITATIVE

Zones d'enquête enfants de rue	Moments de l'enquête
Caritas (l'évêché)	Matin
Route Nelson Mandel aux entrées de l'Oued d'Ambouli	Matin
Ambouli : la place d'Ambouli et les rues qui y mènent	Matin
Marché de bétail ; et Gagada et Place Holl holl	Toute la journée
Marché Riyad	Toute la journée
Mosquée Al Saada	Toute la journée
Pk12 : Gare routière	Toute la journée
Pk12 : Place centrale	Toute la journée
Place Hayableh	Toute la journée
Avenue 13 : tout le long de l'avenue	Toute la journée
Quartier 4 : autour de Dar Dheereh	Toute la journée
Route d'Arta : feu rouge et devant la Pharmacie dde l'Hôpital Soudanais	Toute la journée
Boulevard Hassan Gouled Aptidon (Route d'Arta) - Maternité Dar ELHanan et environs	Toute la journée et nuit
Place Mahamoud Harbi	Après-midi

Rue d’Ethiopie	Après-midi
Einguela : autour du rond point d’Einguela 1 ; autour de la Supérette Chez Abdikarim ; Nougaprix à Einguela 2	Après-midi
Place Ménélik	Après-midi
Quartier 3 : derrière le super marché Napoléon et devant	Après-midi
Quartier 2 : autour de Chez Haricot Maanleh	Après-midi
Arhiba : autour du CDC et à Arhiba 2	Après-midi et nuit
Derrière Hôpital Peltier	Nuit
Haramous : mosquée Haramous	Nuit
Héron : mosquée Moulk	Nuit
Mosquée Hamoudi	Nuit
Mosquée Institut Islamique	Nuit
Mosquée Salman	Nuit
Place Hayabley : mosquée Place Hayabley	Nuit
Quartier 2 : à proximité Hôtel Randa	Nuit
Stade Gouled et environs	Nuit
Brise de mer - La Siesta : plage	Nuit
Chemin de fer : tout le long de l’ancien chemin de fer de la siesta jusqu’à la cité du stade	Nuit
Hodan : Complexe Al-Rahma	Nuit
Saline Ouest	Nuit
Wahledaba : mosquée Aicha	Nuit